

Bulletin communal
Juillet 2020

Pfaffenheim



Le conseil municipal élu le 15 mars 2020

Mairie

Tél. **03 89 49 60 22** - email : mairie.pfaffenheim@wanadoo.fr
Site internet : www.pfaffenheim.alsace

Horaires du lundi au jeudi : 08h15-12h00 / 13h30-18h00
vendredi : 08h15-12h00

Numéros d'urgence

POMPIERS - d'un poste fixe **18**
- d'un portable **112**
POLICE **17**
GENDARMERIE **03 89 49 60 19**
S.A.M.U. **15**
Dr. GREINER **03 89 49 50 40**
URGENCE GAZ **08 00 47 33 33**

Contact Maire et Adjoint

→ sur rendez-vous au 03 89 49 60 22

Possibilité de contact direct par e-mail :

Aimé LICHTENBERGER aime.lichtenberger@outlook.com

Jean-Michel STRASBACH jm.strasbach@gmail.com
Isabelle KRETZ hubert.kretz@orange.fr
Christophe RIEFLE christopheriefle@aol.com

Boulangerie s'Landbrot

Tél. 03 89 72 13 15 slandbrot@hotmail.fr

Horaires du lundi au samedi : 06h00-12h30
dimanche : 07h00-12h00
- fermeture le mardi -

Contact Services Techniques

Joël FUCHS 06 63 72 25 61
Daniel ALTERMATH 06 63 72 25 62

e-mail : communedepfaffenheim@orange.fr

Crédit Mutuel

Tél. 08 20 30 76 83

Horaires mardi : 09h00-12h00
vendredi : 14h00-18h00

Médiathèque

12b place de la République - 68250 ROUFFACH
Tél. 03 89 78 53 12
mediatheque@cc-paysderouffach.fr

Horaires mardi : 13h00-18h00
mercredi : 10h00-12h00 / 14h00-18h00
jeudi : 15h00-18h00
vendredi : 15h00-19h00
samedi : 10h00-12h30 / 14h00-16h30

Trésorerie

Cité administrative – bâtiment J
3 rue Fleischhauer 68026 COLMAR Cedex

Tél. 03 89 21 61 30

t068004@dgfip.finances.gouv.fr

Horaires

lundi, mercredi, jeudi : 08h30-11h45/13h15-16h00
mardi, vendredi : 08h30-11h45

Collecte des déchets

Tous les mardis matin : **biodéchets** (poubelle marron)
Tous les vendredis matin : **déchets ménagers** (poubelle grise)
Mercredis matin les semaines paires : **recyclables** (sacs)

Poubelles et sacs à sortir la veille au soir.

Pour les dates de rattrapage en cas de jour férié, voir le calendrier des collectes ou sur www.pfaffenheim.alsace.

Infos : Communauté de Communes - 03 89 78 51 44

Déchetterie

Horaires d'hiver (16 octobre~15 avril)

lundi-vendredi : 10h00-11h45 / 14h00-16h45
samedi : 09h00-11h45 / 13h00-16h45

Horaires d'été (16 avril~15 octobre)

Lundi-vendredi : 10h00-11h45 / 14h00-17h45
samedi : 09h00-11h45 / 13h00-17h45

Infos : SUEZ - 03 89 66 86 01

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE.....	03
LA NOUVELLE MUNICIPALITE SE PRESENTE.....	04
RESULTATS DES ELECTIONS.....	05
DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL.....	06
LES COMPTES DE LA COMMUNE.....	08
LES COMPTES DU SERVICE EAU-ASS.....	10
ANALYSE DE NOTRE EAU POTABLE.....	11
SERVICE NATIONAL UNIVERSEL.....	12
PLAN CLIMAT AIR ENERGIE.....	13
NOTRE CIMETIERE EVOLUE.....	14
REGLEMENTATION.....	16
INFOS PRATIQUES.....	17
SAPEURS-POMPIERS.....	18
GRANDS ANNIVERSAIRES.....	20
PERISCOLAIRE « LA RUCHETTE ».....	21
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS.....	22
VERGER.....	24
HISTOIRE ET PATRIMOINE.....	26
<i>LA CUSTODE DE L'ANCIEN CHOEUR.....</i>	<i>26</i>
<i>NOTRE ANCIEN CHOEUR EN 1867.....</i>	<i>27</i>
<i>CANAL VAUBAN.....</i>	<i>30</i>
<i>LE DERNIER SUISSE D'EGLISE.....</i>	<i>32</i>
LA VIE A L'ECOLE.....	33
LA VIE ASSOCIATIVE.....	33~42
<i>UNC - ANCIENS COMBATTANTS.....</i>	<i>33</i>
<i>CLUB AZUR 2000.....</i>	<i>34</i>
<i>LIGUE CONTRE LE CANCER.....</i>	<i>37</i>
<i>AMICALE DES DONNEURS DE SANG.....</i>	<i>37</i>
<i>PFAFF MUSIC BAND.....</i>	<i>38</i>
<i>CLUB DE L'AMITIÉ ST-MARTIN.....</i>	<i>39</i>
<i>ASP – ASSOCIATION SPORTIVE.....</i>	<i>40</i>
<i>PFAFF CONTACT.....</i>	<i>41</i>
<i>TENNIS CLUB.....</i>	<i>42</i>
<i>LES AMIS DE GRONAU.....</i>	<i>42</i>
COORDONNEES DES ASSOCIATIONS.....	43
TARIFS SALLE MULTIFONCTIONS.....	43

Le mot du maire



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le 15 mars dernier vous avez élu, pour 6 années, la nouvelle équipe municipale.

Avec mes adjoints, Jean-Michel Strasbach, Isabelle Kretz et Christophe Rieflé ainsi que l'ensemble des conseillers municipaux, je demeure animé par la même ambition : celle de poursuivre la dynamique des 6 dernières années, avec humilité et intelligence, en distinguant l'essentiel de l'accessoire.

Notre état d'esprit est celui de la cohésion avec la volonté de mettre à profit notre mandat pour améliorer l'attractivité de notre village et ainsi le plaisir et l'envie pour chacune et chacun d'entre nous d'y vivre et d'y accueillir clients de nos viticulteurs, vacanciers et pèlerins qui se rendent au Schauenberg.

Je sais pouvoir compter sur la clairvoyance et la détermination de la nouvelle équipe municipale pour que soit réitéré cet engagement pour notre village.

C'est dans cette perspective déjà, que j'aurai travaillé avec l'équipe sortante et qu'ont été réalisés de nombreux et importants projets tels que :

- la création d'une véritable « place du village » ;
- l'adduction en eau potable du Schauenberg et son raccordement au réseau collectif d'assainissement ;
- la pose de la fibre et la rénovation de notre éclairage public ;
- la poursuite de la mise en enrobé ou le dallage de nos chemins viticoles ;
- la rénovation des locaux administratifs de notre Mairie.

Je veux remercier l'équipe sortante pour le travail réalisé et la confiance témoignée.

Un satisfecit particulier à Annick Siry qui a initié et qui a managé nos quatre premières journées citoyennes dont nous souhaitons tous la reprise en 2021.

Le mot du maire

Au courant de cet hiver et pendant la période de confinement, le travail municipal s'est poursuivi de sorte que notre dossier de rénovation de notre réseau d'eau potable dans les rues du Schauenberg et la Grand-rue, est à l'instruction auprès de l'Agence de l'Eau et du Département. Il en est de même du projet de restauration de ces deux rues.

Le Conseil Municipal définira au cours des prochains mois les modalités de réalisation et arrêtera les choix techniques.

Depuis la mi-mars, notre vie professionnelle, nos liens sociaux mais aussi notre économie, ont été totalement bouleversés. Nous avons cherché à maintenir des liens de communication au niveau local, lancé les marchés sur notre place et offert la possibilité à de nombreux bénévoles de confectionner des masques tissu.

Je vous suis reconnaissant pour cette solidarité autant que pour votre discipline individuelle et collective quant au respect des mesures barrières.

Nous verrons si, nonobstant le retard pris par les entreprises du BTP, les premiers travaux pourront être lancés dès cet automne.

J'ose espérer que la crise du Covid 19 est définitivement derrière nous afin qu'une vie « normale » puisse à nouveau, pour petits et grands, nos associations et nos entreprises, reprendre son cours.

Je suis convaincu que cela dépend avant tout de nous tous. Encore toute cette année 2020 au moins, il nous faudra observer la distanciation physique, principal facteur de prévention de la contamination.

Nous verrons dès lors dans quelle mesure certaines manifestations de cet été pourraient, sans enfreindre les règles barrières, être maintenues. Je pense notamment à la marche populaire de fin août. Mais, l'organisation de tel ou tel évènement n'est pas ou plus du ressort de la seule autorité du Maire qui doit désormais se conformer aux règles édictées par l'autorité de l'Etat.

Partout l'été sera, cette année, moins animé et les règles d'accès aux lieux publics, plus contraintes. Il nous faut donc réinventer nos choix de loisirs, de visites et de sorties pour profiter autrement, mais pleinement néanmoins, de cet été que je vous souhaite, ensoleillé et porteur d'espoir.

Un bel été et de bonnes vendanges, puisqu'elles s'annoncent précoces !

Très cordialement

Aimé LICHTENBERGER

Le confinement en images



Présence du marché hebdomadaire avec respect de la distanciation physique.

Un grand bravo à tous les Pfaffenheimois pour la remarquable discipline dont ils ont fait preuve durant le confinement.



Félicitation aux couturières bénévoles qui se sont retrouvées dans la salle multifonctions pour confectionner près de 400 masques en tissu à l'intention de la population.

Résultats des élections municipales



AMBITION POUR PFAFFENHEIM
Tête de liste : M. Aimé LICHTENBERGER

68,83% (391 voix)

L'AVENIR ENSEMBLE
Tête de liste : M. Jérémy WALTER

31,16% (177 voix)

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	1 092		
Abstentions	496	45,42	
Votants	596	54,58	
Blancs	14	1,28	2,35
Nuls	14	1,28	2,35
Exprimés	568	52,01	95,30

Liste conduite par	Elu(es) au conseil municipal	Elu(e) au conseil communautaire
M. Aimé LICHTENBERGER	1. M. Aimé LICHTENBERGER	Oui
	2. Mme Isabelle KRETZ	Oui
	3. M. Christophe RIEFLE	Oui
	4. Mme Pascale MOLTES	
	5. M. Jean-Michel STRASBACH	
	6. Mme Sophie FRICK	
	7. M. Armand EHRHART	
	8. Mme Régine KLINGER	
	9. M. Jean-Luc FLESCHE	
	10. Mme Nathalie ACHON	
	11. M. Stéphane ECKERLEN	
	12. Mme Céline SPREYZ	
	13. M. Bernard RUOLT	
M. Jérémy WALTER	1. M. Jérémy WALTER	
	2. Mme Mélanie GELLON	

► La nouvelle municipalité se présente à vous



Christophe RIEFLE
- Adjoint -

Délégations :
Urbanisme
Affaires rurales
Voiries urbaine et rurale
Forêt / chasse
Eau & assainissement

Isabelle KRETZ
- Adjointe -

Délégations :
Affaires scolaires
Petite enfance
Séniors
Affaires sociales
Vie associative

Aimé LICHTENBERGER
- Maire -

Jean-Michel STRASBACH
- Adjoint -

Délégations :
Affaires financières
Marchés publics
Affaires économiques
Promotion touristique
Information & Communication

Quelques points importants au cours de ces six derniers mois...

► Séance du 25 mai 2020

Election du maire. Seul candidat déclaré au poste de maire, Aimé LICHTENBERGER est élu à une majorité de 13 voix et 2 abstentions.

Election des adjoints. La liste des candidats conduite par Jean-Michel STRASBACH est élue à une majorité de 12 voix et 3 abstentions. Les candidats ont pris rang dans l'ordre suivant :

1^{er} adjoint: Jean-Michel STRASBACH

2^{ème} adjointe: Isabelle KRETZ

3^{ème} adjoint: Christophe RIEFLE

Délégations données par le conseil municipal au maire. Le conseil municipal, décide pour la durée du présent mandat, de confier au maire les délégations suivantes :

- prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et que le montant ne dépasse pas 10 000 € HT ;
- passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- créer, modifier ou supprimer les régies comptables ;
- prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière ;
- accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 € ;
- fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;
- exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme ;
- de réaliser les lignes de trésorerie d'un montant maximum de 150 000 € ;

- intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, de prendre toute décision en matière de médiation judiciaire et de transiger avec les tiers dans la limite de 1 000 € ;

- autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;

- demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions dans la limite de 500 000 € ;

Désignation des membres des commissions municipales. Le conseil municipal décide de créer 3 commissions et 2 groupes de travail.

Commission Affaires Economiques, Communication, Bulletin communal, Cadre de vie et Fleurissement.

Président : Aimé LICHTENBERGER

Vice-président : J-Michel STRASBACH

Membres : Stéphane ECKERLEN, Sophie FRICK, Céline SPREYZ, Armand EHRHART, Nathalie ACHON, Régine KLINGER.

Commission Affaires Scolaires, Jeunesse et Vie Associative.

Président : Aimé LICHTENBERGER

Vice-Présidente : Isabelle KRETZ

Membres : Pascale MOLTES, Jean-Luc FLESCHE, Stéphane ECKERLEN, Régine KLINGER, Mélanie GELLON

Commission Urbanisme, Affaires Rurales, l'Eau et l'Assainissement.

Président : Aimé LICHTENBERGER

Vice-Président : Christophe RIEFLE

Membres : Sophie FRICK, Bernard RUOLT, Armand EHRHART, Pascale MOLTES, Jean-Luc FLESCHE, Jérémy WALTER.



► Séance du 24 février 2020

Déclassement du domaine public communal d'une impasse rue du Moulin au profit de la Cave Coopérative de Pfaffenheim. Le conseil municipal approuve la cession d'une partie de l'impasse de la rue du Moulin d'une superficie de 0,58 are à la Cave Coopérative de Pfaffenheim, et fixe le prix de vente à 1 300 € l'are.

Signature d'un bail à ferme avec l'association d'Aéromodélisme. Le conseil municipal approuve le contrat de bail à ferme à signer avec l'association d'Aéromodélisme pour une durée de 12 ans renouvelables sur la parcelle n°455 section 30 d'une surface de 1 ha 06 a 34 ca et fixe le loyer à 350 €.

Acquisition d'une balayeuse pour les services techniques. Le conseil municipal, suite à la décision de la Communauté de Communes PAROVIC de mettre fin au contrat de balayage des rues au bénéfice des communes, décide d'acquérir une balayeuse et opte pour l'offre de TP Service d'un montant de 10 900 € HT,

Groupe de travail 1 :
« AEP et aménagement des rues »

Président : Aimé LICHTENBERGER

Membres : Christophe RIEFLE, Isabelle KRETZ, Bernard RUOLT, Armand EHRHART, Céline SPREYZ, Stéphane ECKERLEN, Pascale MOLTES, Jean-Luc FLESCH, Jérémy WALTER.

Groupe de travail 2 :
« Commerce local »

Président : Aimé LICHTENBERGER

Membres : Jean-Michel STRASBACH, Isabelle KRETZ, Sophie FRICK, Nathalie ACHON, Régine KLINGER, Jérémy WALTER, Mélanie GELLON.

Désignation des membres dans les organismes, institutions ou associations auxquels la commune adhère ou est représentée.

• **SIVOM (Syndicat Intercommunal à vocations multiples) de la Région de Rouffach**

Aimé LICHTENBERGER
Jean-Michel STRASBACH

• **SMITEURTC (Syndicat Mixte de Traitement des Eaux Usées de la Région des Trois Châteaux)**

Christophe RIEFLE, titulaire
Pascale MOLTES, titulaire
Sophie FRICK, suppléante
Régine KLINGER, suppléante

• **Syndicat Mixte de la Lauch**
Christophe RIEFLE, titulaire
Isabelle KRETZ, suppléante

• **Syndicat Mixte des Gardes Champêtres Intercommunaux (Brigade Verte)**

Sophie FRICK, titulaire
Jean-Luc FLESCH, suppléant

• **Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin**

Jean-Michel STRASBACH
Isabelle KRETZ

• **Ecole de Musique intercommunale**
Jean-Michel STRASBACH

• **Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges**

Mélanie GELLON, titulaire
Nathalie ACHON, suppléante

• **Syndicat Mixte Rhin Vignoble Grand Ballon pour le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)**

Aimé LICHTENBERGER, titulaire
Christophe RIEFLE, suppléant

• **Office de tourisme intercommunal**

Sophie FRICK, titulaire
Bernard RUOLT, suppléant

• **Syndicat Mixte des Employeurs Forestiers de Colmar, Rouffach et environs**

Stéphane ECKERLEN, titulaire
Sophie FRICK, suppléante

• **Fédération nationale des communes forestières**

Isabelle KRETZ, titulaire
Christophe RIEFLE, suppléant

• **Conseil de Fabrique de l'Eglise**

Aimé LICHTENBERGER

• **Association de gestion de la salle multifonction**

Aimé LICHTENBERGER, Isabelle KRETZ, Jérémy WALTER.

• **Association « Amis de Gronau »**

Aimé LICHTENBERGER

Constitution de la Commission Consultative des Sapeurs-Pompiers.

Président : Aimé LICHTENBERGER

Membres: Céline SPREYZ, Stéphane ECKERLEN, Nathalie ACHON.

Désignation des délégués du conseil municipal à la Commission consultative de la chasse.

Aimé LICHTENBERGER, Christophe RIEFLE, Sophie FRICK

Désignation des délégués du conseil municipal au Conseil d'Ecole.

Aimé LICHTENBERGER, Isabelle KRETZ, Stéphane ECKERLEN, Pascale MOLTES

► **Séance du 08 juin 2020**

Approbation des comptes de la commune. Le conseil municipal approuve les comptes administratifs 2019 ainsi que les budgets primitifs 2020 du budget général et du budget du service eau-assainissement (les détails sont repris dans les tableaux aux pages suivantes).

Le conseil municipal décide de maintenir les taux des taxes d'imposition directe locale:

- T F Propriétés Bâties : 10,50 %
- T F Propriétés Non Bâties : 57,62 %
- C. F. E. : 20,47%

Rénovation du réseau AEP et eaux pluviales : choix du maître d'œuvre. Le conseil municipal retient l'offre du cabinet BEREST pour un taux de rémunération global de la mission à 3,55 %, soit 25 741,05 € HT sur un montant prévisionnel de travaux de 725 100 € HT options comprises.

Rénovation du réseau AEP et eaux pluviales : réalisation d'un emprunt. Le conseil municipal, après avoir examiné les 3 offres reçues, décide de retenir le Crédit Agricole pour un emprunt de 500 000 € au taux fixe de 0,96 % sur 20 ans.

► **Séance du 06 juillet 2020**

Sécurisation du Schauenberg : demande de subventions. Constatant que le pèlerinage risque d'être touché par des chutes de rochers, le conseil municipal décide de sécuriser le site, d'inscrire les crédits correspondants au budget primitif 2020 et d'autoriser M. le Maire à solliciter tout organisme pour bénéficier d'une subvention.

Rapport 2019 sur le prix et la qualité du service de l'Eau. Le conseil municipal prend acte du rapport.

Rapport 2019 sur le prix et la qualité du service Assainissement. Le conseil municipal prend acte du rapport.

► **Séance du 10 juillet 2020**

Elections Sénatoriales de 2020, désignation des délégués et des suppléants. Le conseil municipal désigne Aimé LICHTENBERGER, Isabelle KRETZ et Jean-Michel STRASBACH en qualité de délégués et désigne Nathalie ACHON, Christophe RIEFLE et Mélanie GELLON en qualité de suppléants.

➤ Section de fonctionnement

DÉPENSES		Compte administratif 2019 (réalisé)	Budget Primitif Prévisions 2020
011	Charges à caractère Général	305 142,61	319 277
60	Achats et variations de stock	100 432,16	101 417
	Electricité, combustibles, entretien et petits équipements	63 951,08	80 250
	Voiries, fournitures administratives et scolaires, autres	36 481,08	21 167
61	Services extérieurs	124 963,94	133 710
	Prestations de services, voies, forêts, matériel roulant	85 278,66	95 560
	Maintenance, assurance, documentation technique	39 685,28	38 150
62	Autres services extérieurs	60 156,51	63 350
	Honoraires, annonces et insertions, fêtes et cérémonies	20 401,52	18 500
	Publication, frais poste et télécom, frais de gardiennage	39 754,99	44 850
63	Impôts, taxes et autres droits	19 590,00	20 800
012	Dépenses de personnel et frais assimilés	438 951,25	481 916
62	Personnel extérieur (bûcherons, autres)	24 705,70	37 000
63	Impôts, taxes et versements assimilés cotisations	5 876,13	7 270
64	Charges du personnel	408 369,42	437 646
	Titulaires + Cotisations (Urssaf, retraites, Assedic, ...)	408 369,42	437 646
014	Atténuations de produits	129 534,00	141 500
	Reversement sur FNGIR, dégrève. TF	129 534,00	141 500
65	Autres charges de gestion courante	90 622,79	100 039
	Indemnités, service incendie, contributions	55 884,62	63 039
	Subventions, SIVOM, charges diverses	34 738,17	37 000
66	Charges financières	36 013,92	33 300
	Intérêts des emprunts et dettes	36 013,92	33 000
	Escompte, pertes de change	-	300
67	Charges exceptionnelles	8 603,00	2 700
	Bourses et prix, titres annulés, subventions	8 603,00	2 700
022	Dépenses imprévues	-	31 000
023	Virement à la section d'investissement	-	275 331,79
042	Opération d'ordre de transfert	-	12 845
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 008 867,57	1 397 908,79

RECETTES		Compte administratif 2019 (réalisé)	Budget Primitif Prévisions 2020
013	Atténuations de charges	3 049,37	600
	Remboursement sur rémunérations	3 049,37	600
70	Produits des services du domaine et vente de bois	152 251,71	119 835
	Coupes de bois, concession dans les cimetières	121 368,54	70 500
	Droit de pesage, locations droits de chasse, ...	30 883,17	49 335
73	Impôts et taxes	747 820,39	765 506
	Contributions directes, autres impôts locaux	717 557,00	736 506
	Taxes électricité, taxes publiques	30 263,39	29 000
74	Dotations, subventions et participations	237 293,51	218 391
	Dotation de l'état	106 311,00	101 331
	Subventions et participations	130 982,51	117 060
75	Autres produits de gestion courante	41 355,56	41 000
	Location des immeubles	41 355,56	41 000
76	Produits financiers	3,49	3
	Produits de participation	3,49	3
77	Produits exceptionnels	20 580,55	3 000
002	Excédent de fonctionnement reporté	-	248 559,79
042	Opération d'ordre de transfert	-	-
TOTAL RECETTES DES FONCTIONNEMENT		1 202 354,58	1 397 908,79



➤ Section d'investissement

DÉPENSES		Compte administratif 2019 (réalisé)	Budget Primitif Prévisions 2020
20	Immobilisations incorporelles	10 637,39	65 000,00
	Frais doc. urbanisme & numérisation, frais d'études, concessions	10 637,39	65 000,00
204	Subventions d'équipements versées	128 450,00	-
21	Immobilisations corporelles	89 004,90	122 722,73
	Terrains de voirie, cimetières, autres aménagements de terrains	25207,35	24 722,73
	Hôtel de ville, bâtiments scolaires, autres bâtiments publics	17 644,07	42 000,00
	Installation de voirie, Autres réseaux,	22 510,34	10 000,00
	Autres matériels et outils d'incendie et de défense civile	3 415,68	6 000,00
	Autres installations. matériel et outillage technique	2 046,35	20 000,00
	Matériel de transport	-	4 000,00
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 181,11	16 000,00
23	Immobilisations en cours	616 326,40	220 000,00
	Installations, matériel, outillage techniques, autres immobilisations	616 326,40	220 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	-	155,20
16	Remboursement d'emprunt et dettes	133 396,61	139 000,00
001	Déficit d'investissement reporté	-	555 728,61
040	Opération d'ordre de transfert	-	1 014,00
041	Opérations patrimoniales	20 693,06	25 518,40
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		998 508,36	1 132 138,94

RECETTES		Compte administratif 2019 (réalisé)	Budget Primitif Prévisions 2020
RECETTES D'EQUIPEMENT		282 116,24	127 500,00
13	Subventions d'investissement (Région, Département, Etat, autres)	282 116,24	127 500,00
16	Emprunts, dettes et assimilés	-	-
23	Immobilisations en cours	-	-
OPÉRATIONS RÉELLES		165 098,22	700 728,61
10	Apports, dotations et réserves	162 004,96	697 728,61
165	Dépôt et cautionnements reçus	3 093,26	-
024	Produits de cession	-	3 000
OPÉRATIONS D'ORDRE		20 693,06	316 695,19
021	Virement de la section de fonctionnement	-	275 331,79
040	Opération d'ordre de transfert	-	12 845,00
041	Opérations patrimoniales	20 693,06	28 518,40
	Reste à réaliser		120 600,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		636 114,94	1 156 222,18

➤ Section de fonctionnement

DÉPENSES		Compte administratif 2019 (réalisé)	Budget Primitif Prévisions 2020
011	Charges à caractère général	49 137,27	43 550,00
60	Fournitures non stockables et d'entretiens, compteurs	14 512,09	15 300,00
61	Entretien, réparations et divers	4 668,59	11 500,00
62	Personnel extérieur, frais Télécoms	732,97	1 250,00
63	Impôts, taxes et versements assimilés	29 223,62	15 500,00
012	Charges de personnel (versées au Budget Général)	24 997,98	25 000,00
014	Atténuations de produits	42 249,00	44 500,00
65	Autres charges de gestion courante	103 079,20	106 750,00
66	Charges financières (intérêt sur emprunt)	3 861,32	7 500,00
67	Charges exceptionnelles	13 655,50	1 200,00
022	Dépenses imprévues	-	9 600,00
023	Virement à la section d'investissement	-	270 300,59
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	70 658,55	74 670,10
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		307 638,82	583 070,69
RECETTES		Compte administratif 2019 (réalisé)	Budget Primitif Prévisions 2020
70	Ventes de produits fabriqués et prestations de service	304 233,75	269 210,00
701	Eau, redevances (anti-pollution, assainissement)	125 989,95	126 000,00
706	Redevances assainissement, loc. compteurs, prestations	178 243,80	128 510,00
707	Compteurs	-	-
77	Produits exceptionnels	355,20	200,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 342,12	12 342,13
002	Excédent antérieur reporté	-	301 318,56
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		316 931,07	583 070,69

➤ Section d'Investissement

DÉPENSES		Compte administratif 2019 (réalisé)	Budget Primitif Prévisions 2020
20	Immobilisation incorporelles	9 643,80	40 000,00
21	Immobilisations corporelles	3 006,00	110 000,00
23	Immobilisations en cours	157 110,89	600 000,00
16	Remboursement emprunts et dettes	4 868,75	25 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 342,12	12 342,13
041	Opérations patrimoniales	-	-
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		186 971,56	787 342,13
RECETTES		Compte administratif 2019 (réalisé)	Budget Primitif Prévisions 2020
13	Subventions d'investissement reçues	-	223 420,00
16	Emprunts et dettes assimilées	100 000,00	500 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	48 879,22	27 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	-	270 300,59
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	79 108,13	74 670,10
001	Excédent d'investissement reporté	-	284 079,10
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		316 401,00	1 379 469,79

Qualité de l'eau distribuée en 2019 Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2020



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyse sur www.eaupotable.sante.gouv.fr sur www.ars.grand-est.sante.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Haut-F

45 rue de la Fecht - 68000 Colm

03 69 49 30 41

ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr

Crédit photo : foto8a.com

PFAFFENHEIM

ORIGINE DE L'EAU

La commune de PFAFFENHEIM (1302 habitants au 01/01/2014) est alimentée en eau par quatre sources et un forage. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 19/04/1973 et le 27/07/1998 et disposent de périmètres de protection.

L'eau est désinfectée par javellisation avant distribution. Des prélèvements d'eau sont réalisés au mélange des sources et au forage, au réservoir et sur le réseau de distribution.

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

10 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

- 10 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
 - 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
 - Taux de conformité : 100 %
- Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 26,6°f (degré français)
- pH : 7,5

Eau très dure (très calcaire).

Selon l'origine de l'approvisionnement, l'eau est à l'équilibre calcocarbonique ou légèrement agressive.

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 14,9 mg/l
- Teneur maximale : 18,0 mg/l

La teneur en nitrates de l'eau distribuée respecte la limite réglementaire.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Références de qualité (RQ)

- Teneur moyenne en chlorures : 23,4 mg/l **RQ : <250 mg/l**
- Teneur moyenne en sodium : 8,4 mg/l **RQ <200 mg/l**
- Teneur moyenne en fluor : 0,1 mg/l **RQ < 1,5 mg/l**

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2019, l'eau produite et distribuée par la commune de PFAFFENHEIM est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

SECTEUR SCHAUENBERG

ORIGINE DE L'EAU

Le secteur Schauenberg (3 habitants permanents au 01/01/2014) est alimenté en eau par 3 sources. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 19/04/1973 et disposent de périmètres de protection.

L'eau est désinfectée par javellisation avant distribution. Des prélèvements d'eau sont réalisés au mélange des sources et au forage, au réservoir et sur le réseau de distribution.

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

3 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

- 3 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
 - 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
 - Taux de conformité : 100 %
- Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 24,0°f (degré français)
- pH : 7,4

Eau dure (calcaire).

Eau peu minéralisée, légèrement agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites, mais de procéder à un écoulement préalable.

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 15,4 mg/l
- Teneur maximale : 15,4 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Références de qualité (RQ)

- Teneur moyenne en chlorures : 21,3 mg/l **RQ : <250 mg/l**
- Teneur moyenne en sodium : 8,1 mg/l **RQ <200 mg/l**
- Teneur moyenne en fluor : <0,1 mg/l **RQ < 1,5 mg/l**

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2019, l'eau produite et distribuée par la commune de PFAFFENHEIM pour l'alimentation du secteur SCHAUENBERG est conforme aux limites de qualité physico-chimiques en vigueur.

La préfecture lance un appel à manifestation d'intérêt pour proposer des missions d'intérêt général (MIG) dans le cadre du Service national universel.

La crise sanitaire a durement impacté le fonctionnement de notre société et démontré l'attente de solidarité et la volonté d'engagement de nos concitoyens.

Dans cet esprit, les jeunes volontaires inscrits au Service National Universel (SNU) proposent d'aider bénévolement les associations, les établissements, les collectivités ou les administrations dans l'accomplissement de leurs missions pour un retour plus rapide à une activité normale.

Une plateforme numérique (admin.snu.gouv.fr) permet à ces structures d'accueil de déposer des offres de mission et de trouver les jeunes volontaires dont elles ont besoin.

A partir de cet outil en ligne, les jeunes volontaires consulteront les missions, feront connaître leurs choix et seront ensuite affectés par le chef de projet départemental, généralement à proximité de leur domicile. La mission d'intérêt général est d'une durée de 12 jours ou de 84 heures, en continu ou en perlé.

Il est également possible qu'une structure construise une mission avec un volontaire SNU déjà identifié, et de la même manière un jeune volontaire pourrait décider d'entreprendre une démarche auprès d'une structure de proximité qu'il connaît déjà et lui proposer de définir avec elle une mission à faire apparaître sur la plateforme.

Ces missions concerneront le domaine des solidarités et de la santé au profit des personnes vulnérables afin de lutter contre l'exclusion et l'isolement, ou toute autre mission liée à la sortie de crise, mais elles pourront aussi être réalisées dans le domaine éducatif, les animations dans les quartiers politique de la ville, le tourisme, le sport, la citoyenneté, la culture, la sécurité, la défense et la mémoire, et plus généralement tout projet favorisant l'entraide, la solidarité, la mixité ou l'intergénérationnel.

Les structures qui souhaitent accueillir un jeune bénévole ont donc la possibilité de se diriger dès à présent vers la plateforme numérique (admin.snu.gouv.fr) pour y faire apparaître leurs besoins et les domaines dans lesquels elles souhaitent obtenir une aide en déposant une mission d'intérêt général. Le démarrage de l'action est possible dès le début des vacances d'été et jusqu'au 30 juin 2021 au plus tard.

Les jeunes volontaires n'ont bien sûr pas vocation à remplacer des professionnels absents, mais ils pourront apporter une aide précieuse aux professionnels en place, intervenir en appui ou répondre à des besoins non couverts. Dès validation de la mission par l'équipe départementale SNU, un contrat d'engagement en mission d'intérêt général du SNU sera signé entre l'Etat, la structure d'accueil et le jeune volontaire.

En vous engageant dans cette démarche, vous permettrez également à un jeune de découvrir des champs nouveaux, de s'engager, de se montrer utile aux autres et de ressentir l'importance d'une action pour la collectivité. Je vous remercie de bien vouloir diffuser largement cette information au sein de vos établissements et réseaux.

Pour toute question relative à la mise en place des missions : snu@haut-rhin.gouv.fr 03 89 24 83 74

Autres contacts au sein de la DDCSPP :
M. Théo FLEURENT - 03 89 24 83 61
M Arnaud ZELLER - 03 89 24 83 77

DDCSPP du Haut-Rhin - Service JSVAE
Cité administrative - Bât. C - 3 rue Fleischhauer - 68026 Colmar cedex
Tél. : 03 89 24 82 00 - Fax : 03 89 24 82 01
ddcspp@haut-rhin.gouv.fr www.haut-rhin.gouv.fr



Le Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon a réalisé le diagnostic du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) qui est un projet territorial de développement durable prenant en compte l'ensemble des problématiques relatives à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, à l'adaptation au changement climatique, à la sobriété énergétique, à la qualité de l'air et au développement des énergies renouvelables sur le territoire.

A présent débute la phase de concertation en vue d'élaborer un plan d'action. Si vous souhaitez participer à la concertation en tant que citoyen, salarié, association ou élu, n'hésitez pas à contacter Caroline Flisiak (coordonnées ci-dessous). Des ateliers thématiques auront lieu en août (semaines 35 et 36) et un questionnaire est accessible en ligne.

JMS

Plan Climat Air Energie Territorial Construisons ensemble!



Quoi?	Le PCAET est un projet de développement durable du territoire
Pourquoi?	Son objectif est de réduire les émissions de GES et de polluants atmosphériques, maîtriser les consommations énergétiques, développer les énergies renouvelables et d'adapter le territoire au changement climatique
Par qui?	Il est porté par le PETR pour le compte des 4 communautés de communes
Pour qui?	Tous les acteurs du territoire (habitants, entreprises, collectivités, associations...)

La concertation



La phase de concertation permet d'élaborer un projet partagé, co-construit autour d'un plan d'actions permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire. Il a été admis que la collectivité ne pourra pas, seule, atteindre les objectifs en termes de réduction de ces émissions, c'est pourquoi il est nécessaire de mobiliser les acteurs du territoire.

Le Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon a besoin de vous, acteurs du territoire, pour mener à bien les idées, initiatives et projets qui nous permettront ensemble de relever le défi de la transition énergétique !

Etapas clés de la concertation

Axe 1: Développer les infrastructures et faciliter la mobilité douce

Axe 2: Amplifier massivement la rénovation du patrimoine bâti et la qualité des aménagements

Axe 3: Entreprendre et produire durablement pour affirmer l'exemplarité du territoire

Axe 4: Poursuivre une politique agricole et sylvicole exemplaire et préserver les ressources naturelles

Pour co-construire le plan d'actions autour de ces 4 axes stratégiques, il est prévu d'organiser:

- 4 ateliers thématiques: choix des actions à intégrer au plan d'actions (août: semaines 35 et 36)
- Questionnaire à destination des citoyens accessible en ligne
- Cahier d'acteurs permettant de recenser les projets à venir / en cours, en ligne
- Réunion publique présentation pré-projet de PCAET (fin 2020)

Si vous souhaitez participer à la concertation autour du plan d'actions en tant que citoyen, élu, salarié, association, n'hésitez pas à vous manifester en contactant:

Caroline Flisiak (chargée de mission plan climat)

✉ climat@rvgb.fr

☎ 03.89.83.71.93

🌐 <https://www.rhin-vignoble-grandballon.fr/>

► Aménagement de l'espace des columbariums et du jardin du souvenir

Le jardin du souvenir et l'espace des columbariums sont en cours d'aménagement dans le respect du projet global réalisé grâce à l'aide du paysagiste Herisse.

Les services techniques ont procédé au terrassement. Quant à la pose des éléments tel que columbariums et bancs, elle est réalisée par Frédéric Moltes de l'entreprise Polymarbre.



Aménagement paysager réalisé en propre régie par nos agents techniques Daniel et Marc.

► Notre cimetière informatisé et accessible en ligne



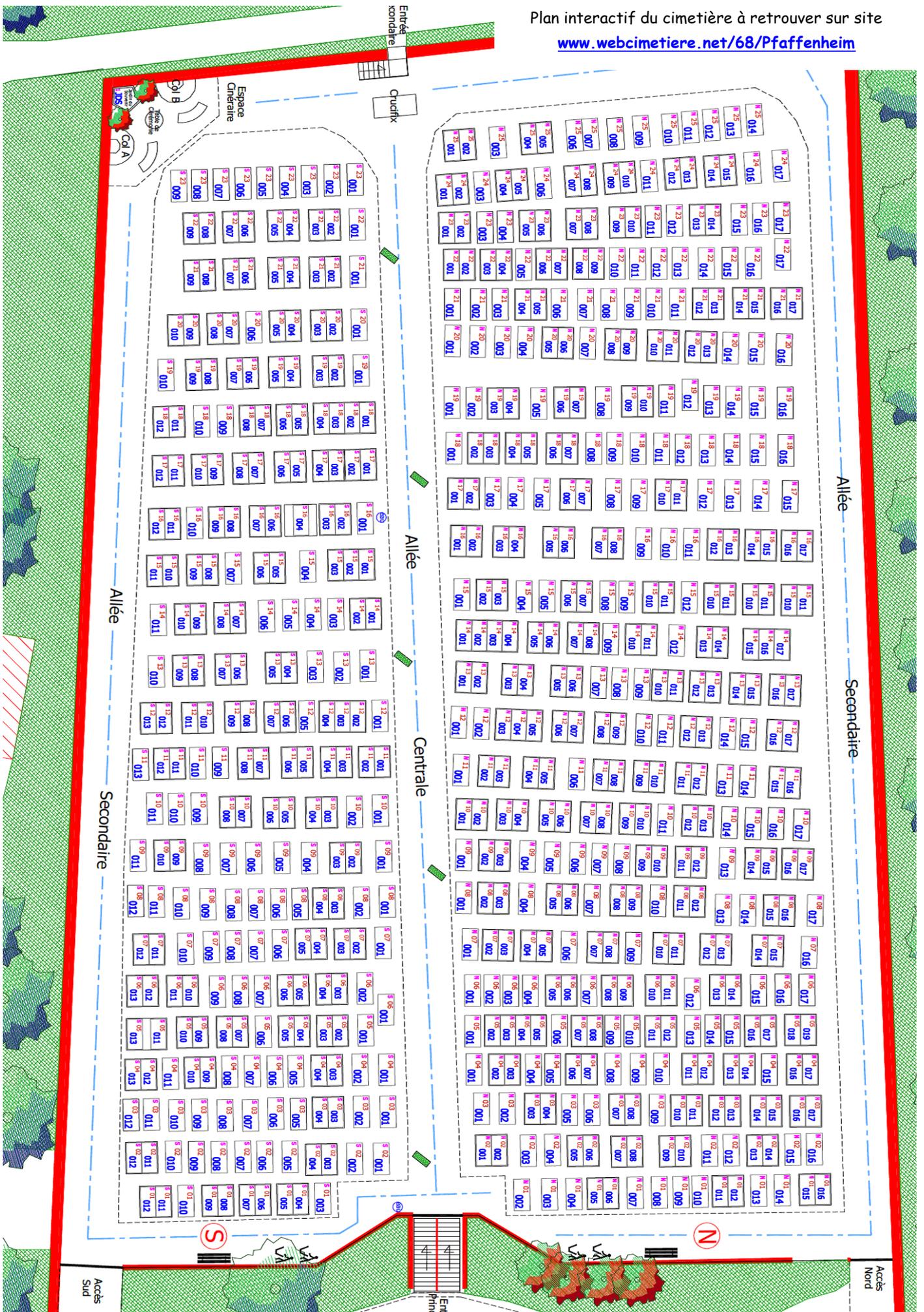
Héritage historique et patrimoine culturel, notre cimetière évolue, se modifie et se diversifie. La volonté de la municipalité est de le valoriser et lui redonner une véritable identité car au fil du temps, certaines sépultures se sont trouvées abandonnées par ignorance des familles ou encore suite à leur extinction. Ainsi, des recherches sont régulièrement lancées par voie d'affichage en mairie et au cimetière, des plaquettes informatives apposées sur certaines sépultures, afin que puissent se manifester ayants droit ou héritiers.

Il faut savoir que même si le cimetière est communal, c'est aux concessionnaires ou à leurs ayants droit qu'il incombe d'effectuer l'entretien des sépultures. En effet, les services municipaux ne peuvent pas intervenir sur les lieux concédés sauf en cas de péril constaté. La municipalité, consciente qu'une action de gestion du cimetière communal est indispensable, a mandaté la **Société Com'Est** pour l'assister dans la démarche de reprise des tombes abandonnées et dans la mise en place d'une gestion funéraire du cimetière.

La constatation des tombes abandonnées doit être publique et incontestable, effectuée par procès-verbal. Au terme d'une durée de 3 à 4 ans la commune pourra reprendre les terrains. En début de procédure, puis durant tout son déroulement, les listes d'emplacements concernés seront consultables en mairie, de façon à ce que tout ayant droit éventuel puisse en être informé. Les sépultures concernées sont identifiées par un petit panneau directement apposé sur la tombe pour informer les familles et leur permettre de se manifester. Durant toute la durée de la procédure, chaque famille pourra intervenir pour remettre la tombe en bon état d'entretien et arrêter automatiquement la procédure, sans aucune autre formalité.

Le site www.webcimetiere.net/68/Pfaffenheim vous permet également d'identifier les tombes et de rechercher la localisation des tombes à partir du nom des défunts qui y reposent.

JMS



► Sécurité routière : les mesures qui sont entrées en vigueur le 22 mai 2020

Rétention du permis de conduire pour les conducteurs tenant un téléphone en main en commettant en même temps une autre infraction au code de la route. Cette rétention pourra être suivie d'une suspension du permis de conduire pour une durée maximale de six mois.



Équipement d'un éthylotest antidémarrage (EAD) du véhicule pour les conducteurs récidivistes. Les conducteurs en récidive d'infraction de conduite en état alcoolique ne pourront conduire qu'un véhicule équipé d'un éthylotest anti-démarrage (EAD), avec un suivi médico-psychologique

Allongement de six mois à un an de la durée maximale d'obligation de conduire un véhicule équipé d'un éthylotest antidémarrage (EAD) lorsque cette mesure est prononcée comme alternative à la suspension du permis de conduire.

Placement immédiat en fourrière du véhicule d'un conducteur auteur d'une infraction grave au code de la route. En cas de conduite sous l'emprise de l'alcool (0,8g/l de sang), d'usage de stupéfiants, de conduite sans permis ou de refus de se soumettre aux vérifications d'alcoolémie ou d'usage de stupéfiants, les forces de l'ordre ont la possibilité d'immobiliser immédiatement le véhicule et de le placer en fourrière pour une durée de sept jours,

Accès simplifié à la conduite supervisée. En cas d'échec à l'épreuve de conduite, tout élève dispose d'un droit d'accès à la conduite supervisée sans délai ni formalité, sauf celle d'obtenir l'accord de son assureur.

Interdiction de stationnement en amont des passages piétons. Le stationnement à moins de cinq mètres en amont des passages piétons est interdit. Les gestionnaires de voiries doivent supprimer ces emplacements de stationnement sauf s'ils sont réservés aux véhicules non motorisés (vélos, cycles à pédalage assisté, engins de déplacement personnel).

JMS

► Trotinettes électriques : les nouvelles dispositions depuis le 1^{er} juillet 2020

Depuis le 1er juillet, certains équipements sont obligatoires sur les EDP (engins de déplacement personnels) motorisés,

Sont notamment concernés les trotinettes électriques, les monoroues, les gyropodes, ou encore les hoverboards...

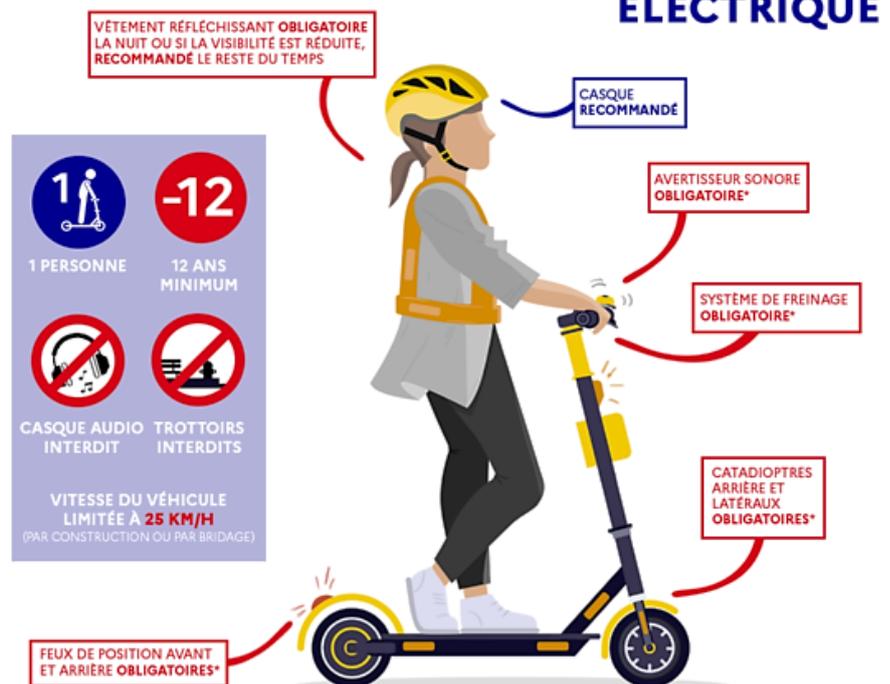
Les EDP motorisés doivent désormais être équipés de :

- feux avant et arrière ;
- dispositifs rétro-réfléchissants arrière et latéraux ;
- frein ;
- avertisseur sonore.

À noter : en cas de non-respect de cette nouvelle réglementation, vous risquez une amende forfaitaire de 11€ (contravention de 1^{ère} classe) pour chaque défaut d'équipement constaté.

JMS

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.



*À PARTIR DU 1^{ER} JUILLET 2020

► Votre marché à Pfaffenheim !

Suite aux mesures de fermeture des marchés décidées dans le cadre du confinement, la municipalité a invité plusieurs producteurs/commerçants à venir installer leurs stands sur la place de la Mairie. Vous avez été nombreux à venir vous approvisionner localement à la satisfaction aussi bien des producteurs/commerçants que des habitants du village.

La réouverture des marchés, notamment celui de Rouffach, a entraîné le retour de certains commerçants sur leurs lieux de vente habituels mais certains ont décidé de maintenir leur présence à Pfaffenheim tant que le chiffre d'affaire réalisé leur permettra d'y rester.

La pérennité du marché ne dépend que de vous !

Pour cet été, trois commerçants seront à votre service sur la place de la Mairie le mercredi de 16H à 19H

► Maraîcher SIFFERT

Produits : Large sélection de fruits et légumes frais.

► Boucherie-charcuterie « Au fumé de Chez nous »

Produits : Viandes fumées de porc et de bœuf, viandes en croûte, tourtes, jambon à l'os, gendarmes, lard fumé, Presskopf, Fleischschnackas, saumon fumé...

Contact : tél. 06 85 64 11 56

e-mail : aufumedecheznous@gmail.com

► La Ferme du Saessleré

Un mercredi sur deux (semaines paires)

Produits : Fromages (Munster, Siasskaas, Barikaas, Bibalakaas, Chèvres fermiers, Tomes...), beurre, œufs, charcuteries...

Contact : tél. 06 43 82 31 63



► Vigilance canicule



VAQUES DE CHALEUR, DES PRÉCAUTIONS À PRENDRE



MOILLER SON CORPS
ET SE VENTILER



DONNER ET PRENDRE
DES NOUVELLES
DE SES PROCHES



NE PAS BOIRE
D'ALCOOL



BOIRE
RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU

EN CAS D'URGENCE,
APPELEZ LE 15



MAINTENIR SA MAISON
AU FRAIS : FERMER
LES VOILETS LE JOUR



MANGER EN QUANTITÉ
SUFFISANTE



ÉVITER LES EFFORTS
PHYSIQUES

► Maisons Fleuries

Le jury des maisons fleuries sillonnera les rues du village

le mercredi 22 juillet à partir de 17h

Merci d'accorder une attention particulière au fleurissement de votre maison à cette occasion.

► Incivilités

Après les déjections canines, voici que se multiplient les déjections de cheval, en particulier autour de l'église et dans le quartier du Wirrenweg.

Il convient pour les propriétaires de ces animaux de procéder au nettoyage des déjections !



Déjection abandonnée sur le trottoir à l'entrée d'une habitation, rue du Riesling.

Prenons des nouvelles de notre Centre de Première Intervention !

Nous entamons déjà le second semestre de 2020 et nous devons constater que très peu de projets d'animation ont pu être réalisés. Le responsable n'est autre que ce maudit virus qui est arrivé chez nous en début d'année, apportant cette nouvelle maladie et semant la tristesse auprès de celles et ceux qui auront perdu un proche.

Les mesures pour lutter contre l'épidémie auront été d'une ampleur inédite. Nous avons été contraints de restreindre certaines de nos libertés et d'observer des gestes barrières parfois douloureux à mettre en œuvre. Avec le recul, nous devons bien admettre que c'était la meilleure façon de nous protéger et surtout de protéger les autres.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours a également adapté son dispositif à la situation en limitant au maximum l'engagement des Centres de Première Intervention en matière de prompt secours. Les interventions en secours à personnes ont été confiées à nos collègues des Centres de Secours, notamment ceux de Rouffach, de Soultzmatt ou encore de Colmar.

Depuis la levée des mesures de confinement, nous sommes à nouveau totalement opérationnels. Sachez néanmoins que nous devons appliquer le contraignant protocole Covid-19, comme ont pu le constater certains d'entre vous lorsque nous sommes récemment intervenus chez eux. Cela fait dorénavant partie de notre quotidien et je pense qu'il nous appartient de l'intégrer pour les années à venir. A titre personnel, je pense que l'humain est en grande partie responsable de ce qui nous arrive depuis quelques années. Ce n'est peut-être qu'un avertissement pour l'instant, mais prenons-le au sérieux !

En cette période estivale, j'attire votre attention sur la nécessité de porter une attention particulière aux pathologies saisonnières telles que les coups de soleil, les coups de chaleur ou les piqûres d'insectes, notamment de guêpes ou de frelons. J'en profite pour vous rappeler qu'avec l'accord de la municipalité, le corps local intervient toujours gratuitement pour la destruction de ces insectes volants « non grata ».

Quelques informations sur les mouvements au sein de notre corps de sapeurs-pompiers :

D'une part, j'adresse toutes mes félicitations à Marvin Muller qui vient d'intégrer, depuis le 1^{er} juillet, l'une des prestigieuses brigades de Sapeurs-Pompiers de Paris. C'est une remarquable promotion pour Marvin ! C'est aussi une joie et un honneur pour nous, ses formateurs. Bon vent à Marvin !

D'autre part, je souhaite la bienvenue au Sergent Bruno Fellmann, précédemment sapeur-pompier à Wintzenheim, qui a récemment aménagé à Pfaffenheim et qui est venu renforcer nos rangs en tant que sapeur-pompier volontaire actif. Merci à lui. Nous lui souhaitons de vivre une longue ancienneté dans nos rangs.

Je profite de l'occasion pour vous inviter à franchir le pas, comme l'a fait Bruno, pour venir rejoindre nos rangs. Dans la vie, certaines secondes sont très précieuses et la présence de services de secours sur place est primordiale. C'est pourquoi, avec vous, nous devons absolument pérenniser notre Centre de Première Intervention pour qu'il puisse continuer à vous apporter les services de proximité que tant de villages de France ont déjà perdus.





Nos Jeunes sapeurs-pompiers :

Comme pour les adultes, le confinement était de rigueur, pas de possibilité de regroupement ou d'activités pour nos vaillants JSP. Celle qui était sûrement l'une des plus déçues, c'est Lola Riber qui était qualifiée pour le cross régional catégorie Benjamine programmé le 07 mars à Etain (Meuse). D'autant qu'elle s'y est préparée avec cœur et volonté. Rien que pour cela, elle mérite toutes nos félicitations.



Même type de désagrément en ce début d'année pour Clara Moltes qui est en train de préparer son brevet de JSP. Les stages et examens étaient suspendus pendant le confinement. Nous lui souhaitons de pouvoir finir au plus vite son cursus de Jeune Sapeur-Pompier et de pouvoir ainsi rejoindre le rang des actifs.

Nous autres, les moniteurs et les instructeurs, avons également dû suspendre toutes les activités. Nous donnons rendez-vous dès début septembre à l'ensemble de ces jeunes ainsi qu'à toutes celles et ceux qui voudront les rejoindre,

Notre amicale :

En raison des mesures sanitaires en vigueur, notre traditionnelle Nuit du soldat du feu de fin juillet n'aura pas lieu cette année, comme presque toutes les fêtes du village, d'ailleurs ! Ce n'est que partie remise, on se rattrapera en 2021 !

Nous sommes heureux d'avoir encore pu fêter notre patronne, Sainte-Agathe, le 2 février, peu de temps avant le confinement. La météo était à la pluie mais la bonne ambiance chaleureuse nous a fait oublier le temps maussade.



Dans l'intervalle, plusieurs personnes qu'on aimait et qu'on côtoyait nous ont quittées. Elles faisaient partie du corps local ou étaient proches d'un membre du corps. Nous voulions leur rendre hommage en les citant :

- le 11 mars : Simone, l'épouse de notre ancien chef Louis Martischang ;
- le 3 avril : Patricia Cosmo, maman de Laura et Lisa respectivement sapeur-pompier et jeune sapeur-pompier au sein de notre CPI,
- le 14 avril : Stéphanie Hanauer, épouse d'un ancien vétéran et grand-mère de Marvin Muller, un de nos jeunes Sapeurs-pompiers volontaires. Peu de temps auparavant, elle avait perdu son fils Dominique qui, dans sa jeunesse, fréquentait la clique locale des sapeurs-pompiers de Gérard Dobischok.
- le 21 avril : Robert Walter, le doyen de nos vétérans qui malgré son grand âge aura participé à toutes nos manifestations jusqu'au bout.

- le 29 avril : Paul Stritt, notre ancien chef de corps, qui nous a quittés sans nous prévenir. un homme investi à la cause des sapeurs-pompiers et qui a su mener sa barque en tant que chef avec beaucoup de courage et de dévouement.
- le 3 juin : Yvan Gibello, le frère du président de notre amicale. Dans sa jeunesse, Yvan fut également membre un court instant de la clique de Gérard Dobischok. Excellent gardien de but, il nous permettait d'accéder aux premières places lors de nos tournois de foot inter corps.

A toutes ces familles éprouvées, nous leur présentons nos plus sincères condoléances.

J'en terminerai avec ces mots. Prenez soin de vous et respectez les gestes barrières, le virus n'a pas de pitié !

Bertrand HANAUER

La municipalité honore ses Aînés



Noces d'or de Mme et M. François FLESCH

80



Mme Suzanne BINDNER, 80 ans le 25 février

80



Mme Claire WEISS, 80 ans le 25 février

80



M. Jean-Claude SCHMITT, 80 ans le 1^{er} mars

80



M. Jean-Paul FREUDENREICH, 80 ans le 4 avril

AEMES - La Ruchette



ACCUEIL DES ENFANTS

• En période scolaire :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 11h30 à 13h20, repas compris
de 16h00 à 18h15

Mercredi : soit de 07h45 à 18h15 avec repas
soit de 07h45 à 13h30 avec repas
soit de 13h30 à 18h15 sans repas

• Pendant les vacances :

Accueil de 07h45 à 18h15.
Inscription par journées complètes avec repas

Renseignements

Tél : 03 89 49 60 94 ou 06 38 77 25 84

E-mail : la-ruchette-pfaffenheim@orange.fr

Site internet : www.ruchettepfaf.com

Après un début d'année court et compliqué, la Ruchette rouvre enfin ses portes avec beaucoup de changements dans l'air!!!

Toutes les mesures nécessaires ont été prises pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions et dans le respect des nouveaux protocoles sanitaires.

Tout d'abord, suite à l'assemblée générale de l'AEMES, de nouveaux parents bénévoles ont rejoint nos rangs et nous les en remercions:

Comité de l'AEMES actuel :

Présidente : Mme Valérie Brun / Vice-présidentes :
Mme Sandrine Gangloff, Mme Anne Simon
Secrétaire : Mme Céline HUMEZ- TROPIN/Secrétaire
adjointe : Mme Lucie LANDELLE
Trésorière : Mme Julie BEJEAN/ Trésorière-adjoint :
Mme Gaëlle QUEMERE

Au niveau de la Ruchette, l'équipe se renouvelle aussi. Nous avons une pensée toute particulière pour Patricia qui nous a malheureusement quittés au début de l'année, et qui marquera à jamais la mémoire de nos enfants.

Mercedes, directrice de la structure depuis 12 ans, qui a toujours répondu présente et tout fait pour le bien-être des enfants, a décidé de vaquer à d'autres occupations. Ce n'est pas sans une certaine tristesse que nous la laissons partir... Nous lui souhaitons bon vent pour ses projets. Elle laisse place à Kaled BERKAT, qui a déjà préparé un bel été pour nos enfants, sur le thème de la grande évasion... une belle façon de laisser derrière eux ces derniers mois compliqués !



**Bienvenue
à Kaled BERKAT
nouveau directeur
de la Ruchette**

Quant au thème retenu pour la rentrée 2020- 2021... il s'intitule la « *redécouverte des régions françaises* ». De quoi éveiller nos enfants aux trésors culturels, géographiques et gastronomiques de nos belles régions ! De belles activités en perspective...

L'AEMES et le personnel de la Ruchette vous souhaitent un très bel été !

Céline HUMEZ-TROPIN



Calendrier des manifestations (2^{ème} semestre 2020)

JUILLET

1	M	
2	J	
3	V	
4	S	
5	D	
6	L	
7	M	
8	M	
9	J	
10	V	
11	S	
12	D	
13	L	
14	M	Fête nationale
15	M	
16	J	
17	V	
18	S	
19	D	
20	L	
21	M	
22	M	
23	J	
24	V	
25	S	
26	D	
27	L	
28	M	
29	M	
30	J	
31	V	

AOÛT

1	S	
2	D	
3	L	
4	M	
5	M	
6	J	
7	J	
13	J	
14	V	
15	S	Assomption
16	D	
17	L	
18	M	
19	M	
20	J	
21	V	
22	S	
23	D	
24	L	
25	M	
26	M	
27	J	
28	V	
29	S	46 ^{ème} Marche Populaire Azur 2000
30	D	46 ^{ème} Marche Populaire Azur 2000
31	L	

SEPTEMBRE

1	M	
2	M	
3	J	
4	V	
5	S	
6	D	
7	L	
8	M	Collecte de sang
9	M	
10	J	
11	V	
12	S	
13	D	
14	L	
15	M	
16	M	
17	J	
18	V	
19	S	
20	D	
21	L	
22	M	
23	M	
24	J	
25	V	
26	S	
27	D	Vélo gourmand Ligue contre le cancer
28	L	
29	M	
30	M	

Toutes les manifestations programmées jusqu'à fin août sont annulées

OCTOBRE

1	J	
2	V	
3	S	Bourse Petite Enfance Salle MF
4	D	Bourse Petite Enfance Salle MF
5	L	
6	M	
7	M	
8	J	
9	V	
10	S	
11	D	
12	L	
13	M	
14	M	
15	J	
16	V	
17	S	
18	D	
19	L	
20	M	
21	M	
22	J	
23	V	
24	S	
25	D	
26	L	
27	M	
28	M	
29	J	
30	V	
31	S	

NOVEMBRE

1	D	<i>Toussaints</i>
2	L	
3	M	
4	M	
5	J	
6	V	
7	S	
8	D	Marché des Couturières Azur 2000 - Salle MF
9	L	
10	M	
11	M	• Cérémonie Armistice • Repas Paroissial
12	J	
13	V	
14	S	24^{ème} Fête de la Châtaigne Salle MF
15	D	24^{ème} Fête de la Châtaigne Salle MF
16	L	 Collecte de sang
17	M	
18	M	
19	J	
20	V	
21	S	
22	D	Les Créatives fêtent Noël Azur 2000 - Salle MF
23	L	
24	M	
25	M	
26	J	
27	V	
28	S	
29	D	
30	L	

DÉCEMBRE

1	M	
2	M	
3	J	
4	V	
5	S	
6	D	
7	L	
8	M	
9	M	
10	J	
11	V	
12	S	
13	D	Repas de Noël des Aînés Municipalité - Salle MF
14	L	
15	M	
16	M	
17	J	
18	V	
19	S	
20	D	Concert de Noël Pfaff Music Band (à l'église)
21	L	
22	M	
23	M	
24	J	
25	V	<i>Noël</i>
26	S	<i>St-Etienne</i>
27	D	
28	L	Montée aux Flambeaux Ass. Schauenberg - CMJ
29	M	
30	M	
31	J	

► Démonstration de taille d'hiver au verger pédagogique

C'est par une belle journée que l'on peut qualifier de printanière qu'a eu lieu la démonstration de taille d'hiver organisée par la société d'arboriculture de Guebwiller et environs le 8 février 2020. Plus de 65 personnes, dont de nombreux habitants de notre village se sont déplacés.

A l'ordre du jour : tailles de fructification et d'entretien sur pommiers, pêchers et pruniers de type demi-tige et haute-tige. Durant notre intervention sur les arbres fruitiers, Etienne DOLL et moi-même avons expliqué les principes de base de ces types de tailles et avons répondu aux nombreuses questions du public y compris celles concernant la protection phytosanitaire des arbres fruitiers.

Comme chaque année, la séance s'est terminée autour d'un vin chaud offert gracieusement par le Crédit Mutuel et préparé par André SPECKER.



► Un ravageur commun à l'arboriculture et à la viticulture : la punaise diabolique

La punaise diabolique (*Halyomorpha halys*) est un insecte piqueur-suceur. Elle se nourrit des feuilles ou des fruits d'environ 120 espèces végétales différentes, principalement les arbres fruitiers, la vigne, mais également les légumes (haricot, pois, concombre), les arbres d'ornement et forestiers, ainsi que certaines grandes cultures (maïs, soja).

Elle a été identifiée la 1^{ère} fois en Alsace en 2012. Son expansion augmente au fil des années. Elle provoque des marques et des déformations sur les fruits et les semences, mais également des pertes de rendement à la suite de l'avortement des bourgeons floraux. Elle ne présente pas de danger pour l'homme.

Biologie

Les femelles pondent un maximum de 150 œufs au cours de l'été, sur la surface inférieure des feuilles. Le développement de l'œuf au stade adulte (1,8 cm) passe par 5 stades différents, au cours desquels les larves changent de forme et de couleur, et demande entre 60 et 107 jours. L'adulte hiberne dans les habitations. Les adultes s'accoupleront au printemps suivant.



Œufs prêts à éclore de *H. halys*, pondus en paquet de 20 à 30 œufs sur la face inférieure des feuilles.

De gauche à droite : premier, second (en haut à droite) et dernier stade larvaire de *H. halys*

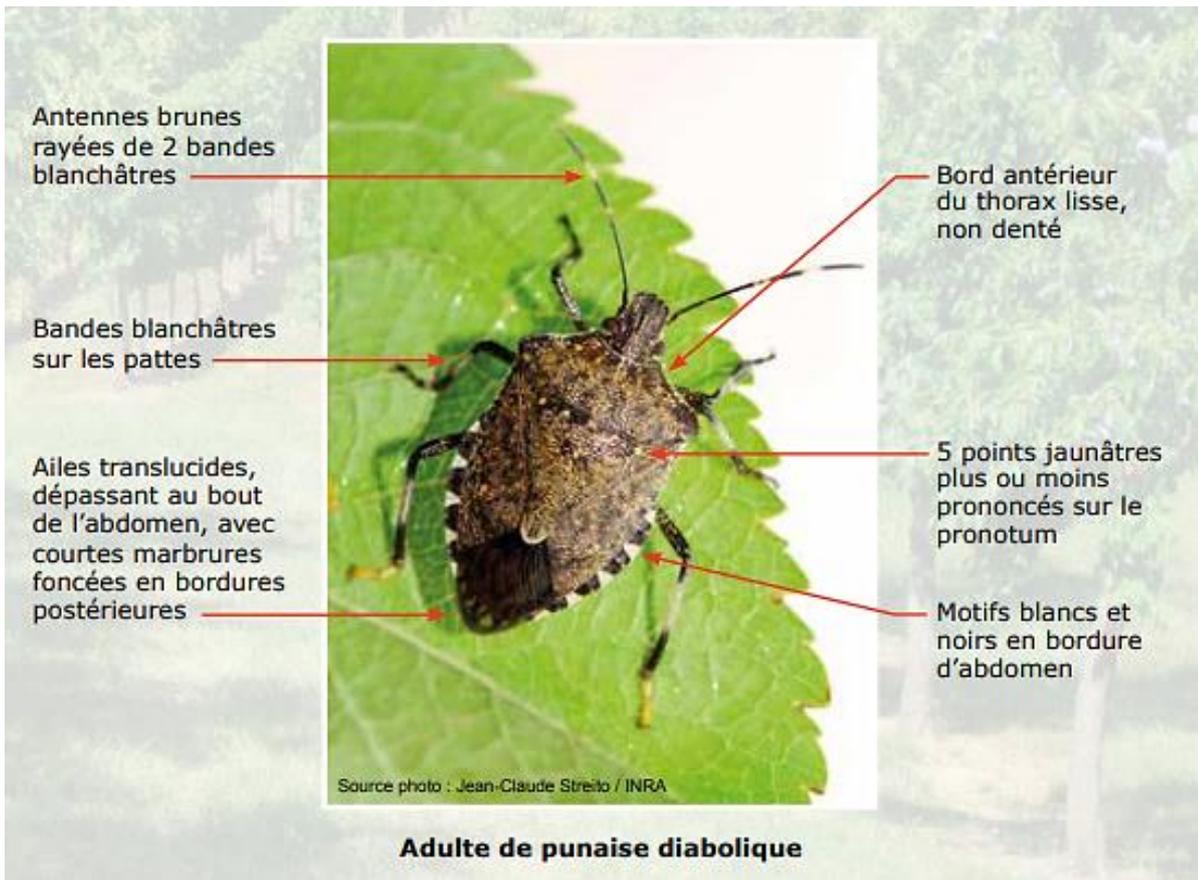
Lutte

Un micro-hyménoptère (*Anastatus bifasciatus*) a été identifié en France. Mais sa fécondité est faible et il ne parasite pas uniquement la punaise diabolique.

Différentes recherches en lutte chimique et en lutte biologique sont menées par l'INRA.

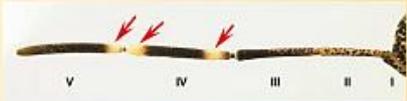
Prophylaxie : ramasser les adultes et les éliminer.

Identification Son identification ne peut être fiable qu'au stade adulte.



CONFUSIONS POSSIBLES

Quoiqu'elle puisse être confondue avec de nombreuses autres punaises de la même famille, l'espèce la plus proche de la punaise diabolique présente en France est la punaise grise : *Rhaphigaster nebulosa*. Pour les adultes, les principales différences sont :

<i>Halyomorpha halys</i>	<i>Rhaphigaster nebulosa</i>
	
	
	

Répartition différente des 3 taches blanches sur les antennes.

Présence d'une épine abdominale remontant vers le thorax pour *R. nebulosa*
Cette épine est absente chez *H. halys*

La membrane alaire est ponctuée chez *R. nebulosa*
La membrane présente des tâches allongées chez *H. halys*

Sources photos et extraits de documents : draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr ; Fredon grand-est

Armand EHRHART

► À propos de la custode de Pfaffenheim

Le conseil de fabrique et la municipalité prévoient la restauration de l'ancien chœur de l'église St-Martin.

Les custodes (ou tabernacles) datent en général de la fin du 15^{ème} ou début du 16^{ème} siècle. Elles ont été aménagées dans un mur latéral à côté de l'autel et étaient destinées à conserver l'hostie consacrée. Dans certaines églises, comme à Rouffach par exemple, on a aménagé une simple niche dans le mur, dans d'autres comme à Pfaffenheim on a réalisé un vrai monument.

Les custodes les plus remarquables dans le Haut-Rhin sont à Vieux-Thann, Cernay, Gildwiller, Ammertzwiller et Soultzbach-les-Bains.



Custode de Soultzbach

Notre custode m'a intrigué mais celle de Soultzbach n'a pas manqué de me poser question. Pourquoi ?

C'est parce qu'elle comporte des similitudes avec la nôtre. La custode de Soultzbach est considérée comme la plus belle de la région. La nôtre, un peu moins riche reste cependant un très bel ouvrage. Les deux monuments ont été sculptés dans le fameux grès jaune de Rouffach et sont remarquables de par leur simplicité, pureté et qualité plastique, et toutes deux dégagent une force émotionnelle très forte.

À Soultzbach, la custode mesure environ 4 mètres de haut.

La base représente St-Christophe, le passeur, qui en même temps qu'il porte Jésus sur ses épaules, supporte l'ensemble du tableau. Deux branches se divisent au-dessus du Saint et enserrment le tabernacle.



Ces branches soutiennent également quatre volutes avec les symboles des 4 évangélistes : le bœuf (St Luc), l'aigle (St Jean), l'ange (St Mathieu) et le lion (St Marc).

À la base des branchages on découvre les armoiries de Jacques de Hattstatt et de son épouse Marguerite de Ratsamhausen, peut-être les commanditaires de la custode. Au centre des branchages se trouve donc « l'armoire » qui renfermait l'hostie. Celle-ci était protégée par des grilles en fer forgé datant des XV^o ou XVI^o siècles.

Le tout est surmonté d'un pinacle tétraédrique avec le Christ couronné d'épines. Au-dessus, Dieu le Père bénit les croyants avec en face la Mère douloureuse enveloppée dans un grand manteau. Plus haut encore, dans une masse nuageuse deux anges.

À Soultzbach le maître sculpteur a laissé sa marque (signature) - rappelons que chaque sculpteur avait sa marque qui lui était octroyée par sa loge au moment de son passage dans la maîtrise et qu'il ne changera pas de toute sa vie. Or, on retrouve la même marque à l'église de Vieux-Brisach, à la chapelle St-Jean dans la cathédrale de Strasbourg ainsi qu'au château neuf de Baden Baden. Il pourrait s'agir de la marque de Conrad Witz ou de Hans Baumgart de Colmar. La custode de Soultzbach pourrait dater de 1517 !



Custode de Pfaffenheim

À Pfaffenheim, la custode située sur le parement nord de l'ancien chœur est plus élancée que sa consœur et mesure 5,25 mètres de haut. Elle a pris la place d'une colonne d'angle. À la base, le sculpteur a taillé une colonnette tétraédrique dans la triple colonne existante, sur une hauteur de 1m60. Puis le mur a été cassé pour permettre l'inclusion de la custode. Le tabernacle en lui-même mesure 70 cm de haut, 50 cm de profondeur et 31 cm de large. Il ne comporte plus de grilles. Celles-ci ont été dérobées dans les années 1970.

De part et d'autre de l'armoire sacrée sont placés la Vierge douloureuse à gauche et St-Jean, le disciple préféré du Christ, à droite. De splendides statuettes, de 27 cm de haut, qui saisissent par la finesse et la pureté du trait, l'expression de douleur lue sur les visages et la beauté du drapé des vêtements. En y regardant de près on décèle encore des traces de pigmentation. L'ensemble devait avoir été peint à l'origine.

Le pinacle surmontant le tout se présente également sous forme de tétraèdre, de près de 3 mètres de haut, enjolivé par des feuilles sur lesquelles on peut repérer des pigments verts. Il coupe la frise d'omégas (Ω) courant tout au long du chevet en dessous des fenêtres. Et puis au-dessus en retrouve la triple colonne d'origine.

Par contre je n'ai trouvé nulle part de signature du maître sculpteur... Dommage !

Tant de similitudes entre les deux custodes interpellent. Certes en valeur absolue, Pfaffenheim ne vaut pas Soultzbach. Celui-ci a bénéficié d'un parrain très important en la personne du seigneur de Hattstatt, ce qui n'a certainement pas été le cas pour notre village. L'auteur de notre tabernacle aura peut-être été un élève de l'école de Conrad Witz ou Hans Baumgart ? Car notre custode date bien de la fin du 15^{ème} ou début du 16^{ème} siècle.

D'ici un an, on pourra l'admirer entièrement restaurée et dotée de nouvelles grilles en fer forgé !

Romain SIRY

► Le Chœur ancien de l'église St-Martin convoité par Gueberschwihr... Vérité ou légende ?

Il est des « on dit » qui peuvent avoir la dent longue. Ainsi, m'a-t-il été rapporté, il y a bien des années, que les gens de Gueberschwihr auraient sollicité notre commune en vue de récupérer l'ancien chœur de l'église St-Martin pour le rebâtir dans leur village lors de la reconstruction de l'église St-Pantaléon en style néo-roman en 1873.

En effet, il en a été à Gueberschwihr comme à Pfaffenheim. Le début du 19^{ème} siècle a vu une explosion démographique dans tous les villages du piémont. Ainsi, Pfaffenheim a compté jusqu'à 1 860 habitants (aujourd'hui 1 400) et Gueberschwihr 1 600 habitants.

Du coup, des curés ont demandé à l'évêque d'insister auprès des communes pour que celles-ci entreprennent la reconstruction de leurs églises en plus grand et en plus moderne. Cela fut le cas dans les années 1830 dans les deux villages. Dans chacun des cas, on a préservé une partie de l'église primitive: le clocher du 12^{ème} siècle à Gueberschwihr et le chœur du début du 13^{ème} à Pfaffenheim.

Alors qu'à Pfaffenheim, la nouvelle église à plafond plat, ornée de stuc et de fresques en trompe l'œil a très vite connu des signes de malfaçons (le plâtre du plafond se fendait et tombait), à Gueberschwihr du fait de la présence d'une nappe de versant passant sous l'église, les entrepreneurs, au lieu de creuser des fondations profondes jusqu'à la roche, ont bâti une partie de l'édifice sur des troncs de sapins jetés à l'emporte-pièce dans les excavations.

Très vite les murs se sont fissurés et il fallut se résoudre à reconstruire un deuxième édifice en l'espace de 40 ans ! (l'église actuelle). À Pfaffenheim, on a fait pareil en 1890 (l'église actuelle).

À Pfaffenheim, l'église de 1836 était orientée à l'Ouest. Les messes étaient dites dans le nouveau chœur, l'ancien n'étant plus utilisé, est devenu un débarras. La polémique est partie de là : pourquoi ne pas réutiliser ce chœur... à Gueberschwihr !

Mais qui a fait cette demande ? Pour nous, aucun doute possible: ce sont les gens de Gueberschwihr. Ne dit-on pas que les Pfaffenheimois, outrés qu'une telle demande ait pu leur être faite, auraient demandé à l'architecte Winckler, le concepteur de l'église actuelle, de la doter d'un clocher dont le coq serait perché plus haut que celui de Gueberschwihr.

Résultat : Pfaffenheim a été nanti d'un clocher de 72 m de haut (le 2^{ème} plus haut clocher du Haut-Rhin après celui de Thann). Plus sérieusement, l'architecte Winckler a inscrit notre église dans un carré : de longueur et de hauteur égales à 72 mètres.

De récentes recherches m'ont amené sur le site de la Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg, et comme toujours, certains sujets m'ont intéressé. Effectivement, il y était question du transfert du chœur de notre église pour la nouvelle église de Gueberschwihr.



L'église romane du 12^{ème} siècle
(Lithographie d'Engelmann de 1828)



L'église après les transformations
malheureuses de 1835.



L'église après les transformations de
1875 (style néo roman). La nef de 1835,
à gauche, n'a pas encore été démolie.

La Société de Conservation des Monuments Historiques d'Alsace y fait allusion plusieurs fois :

• **Réunion du 16 février 1867** : « Un membre rappelle au comité que la commune de Guebenschwihr possédait autrefois une église romane des plus intéressantes, dont il ne subsiste plus que la tour ; la nef, le chœur et la crypte ayant été détruits en 1835 pour faire place à une église d'un aspect complètement moderne et sans aucun caractère. Cet édifice menace de ruine ; il est urgent de pourvoir à sa reconstruction. Mais il serait à désirer que dans les travaux projetés, l'orientation fût modifiée et le style mis en rapport, dans une certaine mesure, avec la tour de l'église primitive.

A ce sujet, il est donné lecture d'une circulaire du Préfet du Haut-Rhin en date du 28 août 1863, rappelant les dispositions des circulaires ministérielles des 19 février et du 1^{er} octobre 1841. Dans cette dernière on remarque le passage suivant : « Veuillez faire savoir aux Maires des communes dans lesquelles se trouvent des monuments historiques, que ces monuments ne peuvent subir aucune modification, sans que le projet m'ait été adressé et ait reçu mon approbation ».

C'est précisément dans cette circulaire du 1^{er} octobre 1841 que sont indiqués comme monuments historiques du Haut-Rhin, classés à cette époque, les édifices suivants, dont il est utile de rappeler parfois l'énumération :

Arrondissement de Colmar : église St-Martin et couvent des Unterlinden à Colmar, églises de Pfaffenheim, Rouffach Lutterbach et Sigolsheim, tableaux de l'église de Buhl, abbaye de Murbach. (l'église de Guebenschwihr a été classée en 1841 à l'issue de sa 1^{ère} reconstruction).

Le comité estime qu'il y a lieu, par son Président, d'appeler sur la question la haute sollicitude du Préfet du Haut-Rhin, qui saura sans aucun doute, concilier les besoins du culte, les droits de la Commune et l'intérêt historique et artistique qui s'attache au monument dont il s'agit ».

• **Réunion du 18 mars 1867** : dans cet extrait, la discussion s'engage à propos de la reconstruction de l'église de Guebenschwihr, dont il est question dans le procès-verbal de Colmar.

« Un membre annonce qu'on a eu la pensée d'acquérir l'ancien chœur de l'église de Pfaffenheim, aujourd'hui hors de service, de le démolir avec soin pour l'utiliser à la construction de l'église de Guebenschwihr, dont il formerait le sanctuaire.

Ce monument, l'un des plus remarquables spécimens de l'architecture rhénane de la fin du 12^{ème} siècle, sert aujourd'hui de remise et risque d'être démoli tôt ou tard, à raison d'un entretien trop coûteux pour l'usage qu'on en fait.

Par suite de ce transfèrement, qui a des précédents dans d'autres pays, par exemple dans le Grand-Duché de Bade, la conservation du chœur de Pfaffenheim serait assurée et le monument aurait une destination très digne. Tout en admettant qu'il peut y avoir lieu d'opérer une translation de ce genre, quand il s'agit d'un monument dont l'existence est sérieusement menacée, faute de ressources, et parce qu'il n'y a pas de destination dans la localité, le comité penche pour le maintien sur place. Il se demande jusqu'à quel point le chœur de l'église de Pfaffenheim pourra être mis en harmonie avec le clocher de Guebenschwihr, qui sera conservé, et dont la structure accuse une date un peu plus ancienne. »

• **Réunion du 30 mars 1867 à Colmar** : Lecture est donnée d'une lettre de Monsieur Spach, Président de la Société, en date du 19 mars et de laquelle il résulte que, dans une séance tenue à Strasbourg le 18, « il est question du transfèrement éventuel et désirable, de la chapelle romane de Pfaffenheim, qui sert en ce moment de magasin, et qui serait mieux placée si on l'accolait à l'église romane de Gueberschwihr ».

Plusieurs observations sont échangées à ce sujet. Il en résulte que dans l'opinion unanime du comité, le déplacement proposé, loin d'être désirable, serait fort regrettable et ne devrait être appuyé que si ce qu'on appelle la chapelle de Pfaffenheim était menacée de destruction, et que ce fût le seul moyen de la conserver. Mais il est loin d'en être ainsi, cette chapelle n'est autre chose que l'abside de l'ancienne église, qui fait corps avec le clocher et forme une des entrées de l'église neuve.

Peut-être y dépose-t-on temporairement divers objets encombrants appartenant à la ville ou à la fabrique, mais il n'est pas exact de dire qu'elle sert habituellement de magasin. Son déplacement, s'il était sérieusement proposé, soulèverait de sérieuses objections.

D'abord, quant à accoler la chapelle de Pfaffenheim à l'église romane de Gueberschwihr, il est bon d'observer que cette dernière n'est pas plus romane, dans son ensemble, que celle de Pfaffenheim ; toutes deux sont d'anciennes églises romanes, remplacées, dans leur plus grande partie par des églises modernes et, dans les deux cas, c'est l'ancienne abside qui a été conservée ; il est donc permis de se demander ce que ferait l'église de Gueberschwihr de deux absides romanes, indépendamment du chœur nouveau que ses paroissiens ne manqueront pas d'exiger, dans la reconstruction projetée.

De plus, les églises dont il s'agit, étant l'une et l'autre classées parmi les monuments historiques, aucun changement ne peut y être fait sans l'autorisation administrative, qui serait, à coup sûr et à bon droit, refusée pour l'opération dont il s'agit.

Enfin, cette opération de déplacement d'un édifice encore debout, en enlevant les pierres une à une, en les numérotant et en les replaçant dans le même ordre, ne fût-ce qu'à quelques mètres de l'emplacement primitif, est des plus difficiles et des plus délicats ; elle serait à peu près impraticable ici, où le transport devrait s'effectuer sur trois kilomètres à travers un terrain accidenté et par des chemins plus ou moins difficiles ; dans toutes les hypothèses, un tel travail entraînerait des dépenses qui sont d'ailleurs au-dessus des ressources de la commune de Gueberschwihr. En conséquence, le comité estime qu'il n'y a pas lieu de donner aucune suite à la proposition sus-relatée. »

• **Réunion du 30 mars 1867**. Monsieur Spach ouvre la séance par le discours suivant : « Messieurs, je me garderai bien d'empiéter sur le domaine de l'un de nos membres inscrit comme rapporteur sur les travaux de conservation terminés ou projetés dans notre département. Je laisserai de même le soin de vous entretenir de l'église de Gueberschwihr à Monsieur le Maire de cette commune (Barthélémy Heymann a été maire de 1872 à 1875) ; il m'a assuré qu'il assisterait lui-même à la séance de ce jour.

... La parole à Monsieur le Maire de Gueberschwihr.

« Messieurs, à deux reprises déjà, j'ai vu dans le courrier du Haut-Rhin que la Société pour la Conservation des Monuments Historiques d'Alsace a été saisie de questions touchant à notre église classée parmi les monuments historiques.

La première fois on avait proposé de démolir entièrement notre monument, de le reconstruire et, pour relever sa valeur monumentale, de lui donner une nouvelle orientation. La seconde fois il s'est agi de faire acquérir par la commune de Gueberschwihr, pour être incorporée dans la reconstruction du monument, l'abside de l'ancienne église de Pfaffenheim.

La commission ayant immédiatement, après des considérations très judicieuses, écarté cette dernière proposition, à laquelle, personne dans les deux communes n'a d'ailleurs jamais songé, je ne m'en occuperai pas, et me bornerai à vous communiquer mes idées et observations touchant la première question.... »

À la suite de cette discussion, l'assemblée exprime le vœu que l'on conserve de l'ancienne église tout ce qu'on peut entrer dans la nouvelle construction ; elle se déclare incompétente sur la question d'orientation. »

En conclusion, Gueberschwihr reconstruira son église entre 1873 et 1878, de style néo-roman et orientée au nord. De son côté, Pfaffenheim conservera son abside des années 1235 accolée à sa nouvelle église de style néo-gothique orientée à l'ouest et construite entre 1890 et 1893 !

Quant à moi je reste persuadé que derrière toute légende se cache une vérité. Mais je m'empresse d'aller confesser toutes les mauvaises pensées que j'ai pu avoir à l'égard de mes amis de Gueberschwihr : ils n'y étaient pour rien dans cette demande de transfert. Le responsable restera jusqu'à nouvel ordre : ce Monsieur « ON » !

Romain SIRY

Références:

- BNU Strasbourg - PV des réunions de la Société de Conservation des Monuments Historiques d'Alsace)
- Gueberschwihr, Histoire de la Commune et de la Paroisse de Laurent ZIND (historien et ancien curé du village)

► Le canal Vauban : des ingénieurs hors-pair !

Le confinement de ce printemps ne m'aura pas été une vaine période d'oisiveté pour ce qui concerne les recherches complémentaires à la construction du canal Vauban.

Il y a de cela plusieurs années, M. Gérard Michel, historien émérite de Rouffach, m'avait informé avoir eu en main des dessins d'ouvrages relatifs au canal alors qu'il était en recherche de tout autre chose à la Bibliothèque Universitaire de Strasbourg. Depuis j'ai, mais en vain, essayé « d'entrer » via Internet dans cette vénérable institution. Je m'y suis remis alors que nos hautes autorités nous avaient laissé entendre que les « vieux » se devaient de ne pas mettre le nez dehors.

J'ai pianoté durant de longues heures. Et puis miracle, voilà que je me retrouve face à ces dessins datant des années 1698/99. Seul problème : je n'avais pas noté ma démarche... il m'aura donc fallu repianoter pour les retrouver et derechef les photographier.

Le propos du présent article ne sera donc pas l'histoire de la construction du canal qui reliait Pfaffenheim au site de la future Neuf Brisach, ceci a déjà été fait dans une précédente édition du bulletin communal, mais bien le travail des ingénieurs de l'équipe de son concepteur ; à savoir Jean Baptiste de Régemorte, ingénieur hollandais au service du roi Louis XIV.

Les besoins en matériaux et les délais de construction calculés avant les premiers coups de pioche !

Pour ceci exploitons les propos annexes au courrier que M. de Régemorte a envoyé à Vauban le 14 janvier 1699 (document mis à notre disposition par les Archives de l'Armée ; sises au Château de Vincennes à Paris).

« Il y a 102 bateaux anciens qui sont destinés pour le transport des matériaux.

Savoir :

Dix pour la voiture de la chaux. Chaque bateau pourra faire 6 voyages par mois et chaque voyage pourra fournir de la chaux pour faire 50 toises cubes (soit 400 m³) de maçonneries (la toise = 1,95m. si on l'arrondit à 2m, la toise cube fera donc 8 m³). Ainsi, les 10 bateaux travaillant pendant les 8 mois où la navigation pourra se faire, à savoir depuis le commencement de mars jusqu'à la fin octobre, pourront fournir la chaux pour faire 24.000 toises-cubes (192.000 m³) de maçonnerie. »

Il faut 4 jours pour faire un voyage. Les 6 voyages se feront en 24 jours. On compte qu'on ne pourra pas travailler davantage à cause des fêtes et du mauvais temps. D'ailleurs il arrivera souvent des accidents, soit au canal, soit aux bateaux qui coulent à fond, ce qui retarde la navigation assez fréquemment.

« Six pour le transport des bois nécessaires pour les échafaudages, ponts... Les bois de corde pour la cuisson de la chaux arrivent en flottant depuis l'aqueduc de la Lauch jusqu'aux fours à chaux des carrières de Pfaffenheim ». Le bois de chauffage est acheminé depuis Bergholtz par ce qui s'appelle encore aujourd'hui le « Holtzkanal » (Canal à transporter le bois).

« Les 86 bateaux restants seront occupés à transporter les pierres de taille, les moellons piqués et les moellons bruts. Mais il faut compter qu'il n'y aura au plus que 80 bateaux qui pourront travailler continuellement attendu qu'il y aura toujours au moins 6 bateaux hors d'état de servir.

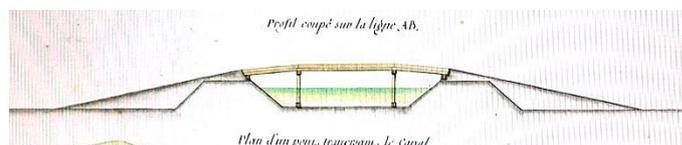
Chaque bateau pourra faire 8 voyages par mois parce que la pierre est plus tôt chargée et déchargée que la chaux. Les 80 bateaux pourront faire pendant 8 mois, 5.120 voyages à raison de 4 toises-cubes (32 m³) de moellons chacun, ce qui fera 20.480 toises-cubes (163.840 m³) de moellons et de pierres de taille, dont il faut déduire 1/5^{ème} attendu que 5 toises-cubes de moellons ne seront que 4 toises cubes de maçonnerie ». Partant, cela fera en maçonnerie : 127.680 m³.

« L'année passée les bateaux ne faisaient que 6 voyages par mois. Ils en font 8 à présent parce qu'ils sont plus diligemment déchargés, l'étendue de la décharge étant augmentée. De même que le nombre d'hommes pour le chargement et le déchargement. Au commencement mes bateaux portaient 4,5 et jusqu'à 5 toises-cubes de moellons (de 36 à 40 m³). Mais ayant été tout l'hiver dernier sous l'eau, ils sont devenus pesants et on n'en porte plus que 4 toises-cubes (32 m³). L'entrepreneur fait construire encore 20 bateaux neufs qui pourront être terminés à la fin du mois de mai et travailler pendant 5 mois ce qui fournirait encore du moellon pour faire 2.560 toises-cubes de maçonnerie : (20.480 m³). Il est dit par le marché que l'entrepreneur pourra employer un tiers de cailloux dans la maçonnerie, mais l'ingénieur trouvant que c'est trop, le réduisit à peu près à 1/7^{ème} ».

Des 20.000 toises-cubes de maçonnerie, portées dans le projet de cette année, il n'y en aura donc que : 18.384 toises-cubes, soit pour l'année : 147.072 m³ !

Ouvrages d'art sur le canal

Le canal traversait moult bords de villages et donc coupait de nombreux chemins. Il fallait donc ériger un grand nombre de ponts. Le canal faisait 15,70 mètres de large et était bordé de part et d'autre de chemins de halage qui étaient coupés par le pont.



► Le dernier Suisse d'église à Pfaffenheim

La fonction de « Suisse d'église » (Kirchenschwizer) remonte aux ordonnances royales des 16 avril et 30 décembre 1771 instituant la « vétérance à haute paye », c'est-à-dire une pension de retraite pour les vieux soldats. Cependant on avait oublié d'y inclure des troupes suisses au service du roi. Comme solution de rechange, on envoya tous les suisses invalides démobilisés dans les paroisses du royaume pour y assurer le gardiennage, la police et le service d'honneur. Ils étaient bien sûr rétribués... par les paroissiens !

Ces vieux soldats, disciplinés et tempérants ont été bien accueillis par la population. Ils sont vite devenus une figure familière parmi les employés de la paroisse. Les Suisses d'église ont gardé leur uniforme rouge pour les offices solennels et bleu-gris pour les jours ordinaires. Ils portent aussi leur épée, privilège royal accordé aux vétérans justifiant plus de 25 ans de service dans l'armée. En sus, ils sont armés d'une hallebarde conformément au Règlement de l'Hôtel des Invalides de 1716 qui attribue cette arme aux invalides incapables de se servir d'un fusil et la canne à pommeau qui est dérivée de la masse des huissiers.

Le Suisse veillait au bon déroulement des cérémonies religieuses pour qu'elles s'accomplissent dans la sérénité. Il précédait le curé dans les processions et sur demande pouvait officier pendant des mariages. Le suisse d'église a peu à peu disparu dans nos villages après la guerre et surtout après Vatican II (11 octobre 1962 - 8 décembre 1965).

Le Suisse : un homme craint par les enfants

Les anciens se souviennent certainement du Suisse dans les églises, quand celles-ci étaient encore pleines le dimanche. Le Suisse y faisait régner la discipline chez les plus jeunes. Ainsi, il faisait sortir les enfants de leurs bancs deux par deux, frappait le pommeau au sol pour les inviter à faire la gémulation ou le signe de croix. Les enfants étaient nombreux à la messe (à Rouffach, il fallait confirmer sa présence en jetant un jeton nominatif dans une corbeille). Les filles étaient dans les premiers bancs à gauche et les garçons à droite. Lorsque les enfants chahutaient le Suisse les punissait en les faisant sortir du banc et se mettre à genou devant l'autel... la honte... et la rousté à la maison !

Pour les enfants, le Suisse était un « vrai policier du culte », pour les adultes un régisseur. Il en réveillait certainement plus d'un en frappant sa canne au sol, notamment lors de l'élévation !

François-Xavier KAISER (photo), dernier Suisse à Pfaffenheim

Pour ma part, j'ai encore connu un Suisse à Soultzbach avant 1953 mais plus à Rouffach. Par contre, il y en avait encore un à Pfaffenheim.

La fonction était tenue par François-Xavier KAISER pratiquement jusqu'à sa mort. Il était né le 12 mars 1893. Fils de Léon Erasme KAISER et de Joséphine DORNSTETTER. Il est décédé le 16 novembre 1962.

Il habitait au n° 15 de la rue de Baer et exerçait le métier de mineur de fond.

Romain SIRY



► Au revoir Madame l'institutrice...

Après avoir travaillé 21 années dans notre école maternelle et avoir été la « maîtresse » de toute une génération de jeunes pfaffenheimois, **Mme Claudine Vonderscher** a fait valoir ses droits à la retraite.

De l'avis de toute l'équipe pédagogique, c'est un élément essentiel qui s'en va.

La municipalité se joint aux enfants et à ses collègues pour lui souhaiter une heureuse retraite.

JMS



La vie associative

► U.N.C. Section de Pfaffenheim



Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945



En raison du coronavirus, la commémoration du 8 mai s'est déroulée devant le Monument aux Morts en comité très restreint.

Après le recueillement en hommage aux victimes, un rosier, symbole de la Mémoire et de la Paix, a été déposé avec levée de drapeau. Cérémonie symbolique, limitée certes, mais qui n'en pas été moins forte pour autant.

Nous avons voulu être présents pour marquer cette journée du 75^{ème} anniversaire de l'armistice de 1945.

Hommage à Paul Stritt

L'UNC a rendu un dernier hommage à l'un de ses membres, Paul Stritt, qui nous a quittés le 29 avril. C'est ainsi que le 8 mai, le Président et son porte-drapeau ont déposé une plaque sur sa tombe.



Paul était affecté au Régiment des Dragons du 21^{ème} R.I.M. du 01/01/1957 au 01/04/1959 en Algérie comme pilote d'engin blindé / tireur mitrailleur.

Il était titulaire :

- du Brevet Militaire et du Brevet de pilote d'engin et tireur d'élite mitrailleuse ;
- de la Reconnaissance de la Nation, de la Croix du Combattant et de la Médaille commémorative des opérations de sécurité et maintien d'ordre.



Jean-Paul MOST

► Azur 2000 - Club des Jeunes

Ce début d'année 2020 aura marqué tous les esprits. Un virus a pu stopper, à lui tout seul, toutes nos habitudes de vie, tant professionnelles que sociales. Aujourd'hui, notre quotidien reprend très doucement son cours et nous savons que nous devons encore tous être vigilants, pour protéger les autres mais également pour nous protéger nous-mêmes.

Malgré tout, il est important de pouvoir se projeter positivement ! Vous trouverez donc ci-dessous notre programme habituel ainsi que quelques nouveautés, qui devraient pouvoir débiter dès la rentrée de septembre. Bien entendu, nous respecterons les règles qui nous seront imposées, afin de vous préserver. Nous espérons sincèrement vous revoir d'ici ces quelques semaines.

En attendant, le comité d'Azur 2000 vous souhaite de passer un bel été !

TENNIS DE TABLE



Romain Sauter, notre responsable de section, reste votre interlocuteur privilégié ! Tous les mardis, à partir de 18h30, les pongistes s'entraînent pendant 2 heures.

Toute personne souhaitant se joindre à eux, que ce soit pour entrer dans l'équipe ou simplement pour le loisir, est la bienvenue ! Si vous souhaitez des renseignements, envoyez un email à sevi99@free.fr



BADMINTON



Un mardi sur 2 (les semaines impaires), à partir de 18h30, venez nous rejoindre à la salle multifonctions pour vous défouler ! Le tout dans la bonne humeur.

Le matériel est fourni, venez juste avec vos baskets d'intérieur et une bouteille d'eau. N'hésitez pas à joindre Séverine au 06 88 01 03 23 si vous souhaitez vous lancer !

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Arlette est toujours présente pour permettre à nos séniors de garder la forme les mercredis de 17h à 18h. Un groupe d'une quinzaine de dames (les messieurs sont les bienvenus également !)

répond présent chaque semaine pour se plier et se déplier en douceur ! Il y a toujours de la place pour les nouvelles et les nouveaux ! N'hésitez plus !

Renseignements au 06 20 01 03 74.

COURS DE CUISINE



Laurent vous attend à partir d'octobre, pour réaliser à nouveau, comme depuis plusieurs années déjà, ses sublimes recettes !

À chaque cours, une petite quinzaine de personnes sont présentes pour préparer ensemble entrée, plat et dessert de toutes sortes. Le tout est suivi d'une dégustation bien entendu ! Le programme sera disponible dans les journaux et sur notre page Facebook dès la rentrée.

LES ACTIVITÉS DE CAROLE



Toujours de bonne humeur, Carole vous attend avec grande impatience dès le lundi 7 septembre, pour ses cours de Zumba et Postural Ball.

Zumba gold : lundi soir de 17h à 18h, un cours de zumba tout en douceur, pour celles et ceux qui veulent se défouler de manière moins intense, sans affoler leur cardio !

Zumba : jeudi soir de 18h15 à 19h15.

Postural ball : jeudi soir, au choix, de 19h30 à 20h30 ou de 20h30 à 21h30.

Renseignements au 06 72 26 17 75 ou sur la page FB de Carole Zumba Unterfinger ou sur place lors d'un 1^{er} cours.



PILÂTES



Marion est ravie de vous retrouver dès septembre, chaque mercredi de 18h30 à 19h30. Elle vous propose des exercices simples, et s'adapte au rythme de chacun.

Renseignements au 06 22 13 57 31. Inscriptions sur place.

VENDANGEUX



Tous les 2^{èmes} vendredis du mois et à partir de 20h, Maxime vous attend à la salle Azur 2000. Vous aimez jouer ? Vous avez envie de découvrir ou redécouvrir des jeux plus fous les uns que les autres ?

Bonne ambiance assurée, jusqu'au bout de la nuit ! N'hésitez pas à venir seul, vous trouverez toujours des compagnons de jeux ! Entrée gratuite. Renseignements au 06 68 96 57 04.

YOGA



Une activité plus zen, tous les mardis de 18h15 à 19h15, dans la salle Azur 2000.

Des exercices de posture et de respiration sous les bons conseils de Josiane qui vous permettront de lâcher prise en prenant soin de vous. Renseignements au 06 88 01 03 23 ou sur josianewalter68@gmail.com.

ART FLORAL

→ **Nouveauté rentrée 2020/2021 !**



Dès la rentrée, Claire et Brigitte, de l'Atelier Zeste de Soultzmatt, vous proposeront des cours d'art floral 2 mercredis par mois, de 20h à 21h.

Venez donc réaliser votre propre arrangement, sous les conseils de nos chères passionnées !

Tarif : 30€ par séance, matériel compris.

Il est essentiel de s'inscrire en amont par email ritter.bernard@neuf.fr en priorité ou au 06 88 01 03 23.

Voici les premières dates proposées : 23 et 30 septembre, 21 et 28 octobre, 18 et 25 novembre, 21 et 22 décembre (thème Noël), 20 et 27 janvier, 17 et 24 février, 24 et 31 mars, 21 et 28 avril, 19 et 26 mai, 16 et 23 juin.

CONCEPTION DE PRODUITS MAISON

→ **Nouveauté rentrée 2020/2021 !**



Une nouvelle activité, mensuelle. Sylvie, diplômée d'aromathérapie, vous propose chaque mois de confectionner vos produits de beauté, entretien maison et jardinage vous-même !!! Entièrement naturel !

Lors de chaque séance, Sylvie vous fera des propositions mais s'adaptera aussi à vos demandes. Vous repartirez avec 2 à 3 produits à chaque atelier.

Inscription obligatoire 8 jours avant la date choisie, le matériel étant fourni le jour J. Vous pouvez vous inscrire à plusieurs séances, si vous souhaitez élargir votre gamme de produits naturels faits maison !

Contactez Séverine : 06 88 01 03 23 ou sevi99@free.fr. Dates à venir : les 5 septembre, 17 octobre, 21 novembre, 23 janvier, 20 février et 27 mars de 10h à 12h salle Azur 2000. Tarif : 40€ la séance, matériel et ingrédients fournis.

YOGA POUR ENFANTS



→ **Nouveauté rentrée 2020/2021 !**

Une discipline qui apporte confiance en soi, en permettant de gérer ses émotions tout en découvrant son corps par diverses postures.

Le yoga pour enfants développe la créativité grâce à des jeux ludiques réalisés ensemble pour aider au vivre ensemble quotidien. Anne-Gaëlle est une maman de 3 enfants, formée et certifiée par l'Ecole de Yoga Nadanta.

Elle vous propose ses séances d'une heure pour vos enfants de 4 à 11 ans, sous la forme de 2 créneaux :

- les lundis de 16h30 à 17h30 pour les enfants de 7 à 11 ans
- les mercredis de 9h15 à 10h15 pour les petits de 4 à 6 ans

La présence des parents durant le cours n'est pas souhaitée. Notez que les cours sont limités à 8 enfants, au besoin nous proposerons un créneau supplémentaire pour les 7-11 ans.

Tarifs : 132 € par trimestre / 379 € par année. Possibilité de règlement à la séance de manière exceptionnelle (12 € par heure de cours et par enfant). Vous avez envie de faire profiter votre bout de chou ? La première séance est gratuite. Venez donc lui faire tester cette nouvelle discipline lors des séances de la rentrée, la semaine du 7 septembre. Information au 06 99 52 83 83 ou sur le site d'Anne-Gaëlle : www.jiraidormirsurlalune.com.

LA MARCHE POPULAIRE

La 46^{ème} marche populaire est programmée pour **les 29 et 30 août 2020**. À ce jour, la Fédération ne nous a pas encore confirmé son autorisation pour l'organiser. Nous espérons une décision positive dans les semaines à venir. Nous serons prêts à vous accueillir pour nos 3 nouveaux tracés de 5, 10 et 20 km à travers nos vignobles et forêts.

Renseignements au 06 88 01 03 23 ou sur sevi99@free.fr

LE MARCHÉ DES COUTURIÈRES

Pour sa 6^{ème} édition cette année, venez trouver fils, aiguilles, boutons et autres matériels pour vos confections. Chaque passionnée présente pourra vous transmettre ses bons conseils ; que vous soyez amateur ou déjà chevronné ou que vous souhaitez découvrir la couture ! L'équipe vous proposera cette année des ateliers créatifs à thème.

Rendez-vous **dimanche 8 novembre** à partir de 10h à la salle multifonctions. Renseignements au 06 80 33 84 84.

LE MARCHÉ DE NOËL DES CRÉATIVES

Près de 30 artistes amateurs seront à nouveau présents **dimanche 22 novembre**, de 10h à 18h, salle multifonctions.

De quoi trouver vos idées cadeaux pour Noël ou simplement vous faire plaisir ! Bijoux, décorations diverses de Noël, bougies artisanales, couronnes de Noël, objets en bois...de quoi ravir tous les visiteurs ! Et comme chaque année, passage du Père Noël, avec ses surprises, à partir de 16h. Renseignements sur sevi99@free.fr ou au 06 88 01 03 23.

► Azur 2000 - Club des Jeunes

COUTURE



Notre chère Mercedes est toujours de bons conseils pour nos couturières appelées les « fées cousettes » ! En cette période exceptionnelle, elles ont confectionné plus de 400 masques colorés pour la population de Pfaffenheim.

Les dons récoltés par la Mairie ont été reversés à l'Association « L'Arc-en-Ciel de Bernard », créée en souvenir de notre Président. Ils serviront à acheter divers matériels pour les patients atteints d'un cancer.



Atelier de confection de masques à la salle multifonctions

Merci encore à toutes les fées Cousettes ainsi qu'aux nombreuses dames bénévoles qui se sont jointes au groupe et qui ont contribué à l'organisation de cette opération !



Confection de sarraus

En parallèle, chacune a fabriqué de nombreux sarraus à manches longues, remis ensuite aux Hôpitaux Civils de Colmar. En tout, 5000 sarraus ont été confectionnés par des couturières amatrices de nos villages dont Pfaffenheim !

Bravo à elles et un grand merci à nos soignants !

Cette année vous seront proposés des ateliers à thèmes : Automnal, Noël et de Pâques. Les dates vous seront transmises au plus vite !

En attendant, les cours à l'année sont pour le moment toujours complets.

Contacts

 Azur 2000 Pfaffenheim

Séverine Stankovic tél. 06 88 01 03 23 sevi99@free.fr

Vanessa Schlichter tél. 06 20 11 55 55

Remerciement à la population

Pendant le confinement, j'avais sollicité Monsieur le Maire pour lui proposer de fabriquer des masques pour le village. Avec l'aide financière et logistique de la Mairie ainsi que la section des « Fées Cousettes » d'Azur 2000 nous avons lancé cette opération. De nombreuses bénévoles ont répondu présentes et ont confectionné environ 400 masques dans la salle multifonctions qui avait été mise gracieusement à notre disposition.

Sur proposition de Monsieur le Maire, les masques ont été distribués par la mairie qui s'est chargée de récolter les dons des habitants qui ont été remis à notre nouvelle association « Arc-en-Ciel de Bernard » qui est actuellement en cours d'immatriculation au Tribunal de Guebwiller.

En effet, mon époux est décédé voici presque deux ans des suites d'un cancer. Il a été hospitalisé durant 5 mois à l'hôpital Pasteur de Colmar, au service d'oncologie et plus précisément au bâtiment 6/3. Je l'ai accompagné quotidiennement durant cette période. J'ai pu constater que ce service mettait tout en œuvre pour que le patient en fin de vie bénéficie d'un confort acceptable. Ces soignants qui sont remarquables dans l'exercice de leurs fonctions méritent qu'on les aide. C'est pour cette raison que ma famille, mon entourage et moi-même avons souhaité faire perdurer la mémoire de mon mari. Pour que d'autres malades puissent partir en toute sérénité, pour que les soignants continuent à exercer leur profession en toute sérénité, pour que les familles soient prises en charge confortablement.

Les dons ont été intégralement reversés aux services de soins des hôpitaux ou structures d'accueil pour les malades. La population de Pfaffenheim a été très généreuse et je voudrais par le biais de ce bulletin remercier toutes ces personnes qui se sont impliquées que ce soit par des dons, par leur contribution pour la confection des masques, par les aides financières et logistiques.

Merci !

Sabine Ritter

Association « Arc-en-Ciel de Bernard »

► La Ligue contre le cancer

Depuis plusieurs années maintenant, les habitants de Pfaffenheim contribuent généreusement à la quête annuelle de la Ligue contre le cancer dans le Haut-Rhin.

Les dons de cette quête sont devenus la ressource la plus importante du Comité et sont incontournables à la réalisation de ses missions sociales : soutien à la recherche en Alsace, aide aux personnes malades, à leurs proches, aux hôpitaux, et la prévention.



Dans le contexte actuel de pandémie COVID-19, la Ligue a souhaité veiller à la santé des bénévoles et des donateurs. Par conséquent elle a décidé exceptionnellement pour cette année 2020, **d'annuler les quêtes à domicile et de privilégier les dons en ligne** directement sur le site de la ligue (www.liguecancer-cd68.fr) ou encore par chèque en mairie. Vous pourrez également transmettre vos dons directement à la Ligue à l'adresse suivante : 11 rue Camille Schlumberger 68000 COLMAR.

La ligue vous remercie pour votre générosité.

CONTACT Tél : 03 89 41 18 94
Mail : cd68@ligue-cancer.net

► Amicale des donneurs de sang

2020 aura débuté de manière exceptionnelle... Le Coronavirus a touché chacun d'entre nous, de près ou de loin. Nous espérons sincèrement que tout le monde se porte aujourd'hui bien !

Même durant cette période sanitaire difficile, les besoins en poches de sang n'ont pas faibli, bien au contraire. Les appels aux dons n'ont cessé d'augmenter et aujourd'hui encore, l'Etablissement Français du sang a besoin de vous, de nous.

Nos collectes 2019 auront réuni 282 donneurs. Bravo à tous !! Il est essentiel de poursuivre notre investissement, pour tous les malades qui ont besoin de sang.

2020 démarre plutôt très bien puisque notre 1^{ère} collecte a compté 73 donneurs. Lors de notre second rendez-vous annuel, et munis de nos masques et de sprays désinfectants, vous avez été 70 à répondre présents ! Une collecte différente, peut-être même originale, mais qui ne vous a pas empêchés de vous sentir encore plus concernés par le don de soi. Reconnaissez-vous nos bénévoles sous leurs masques ?



En tous cas, nous serons prêts à vous accueillir, avec ou sans le masque, pour la prochaine collecte qui aura lieu le

mardi 8 septembre dès 16h30



À ce jour, nous ne savons pas encore si nous pourrions à nouveau vous préparer nos bons repas ou si l'EFS sera à nouveau fournisseur. Quoi qu'il en soit, nous comptons bien sur vous, après avoir passé un bel été !

À noter également dans vos agendas : la dernière collecte 2020 puis les dates 2021, que nous ne manquerons pas de vous rappeler bien entendu :

- 16 novembre 2020
- 25 janvier 2021
- 4 mai 2021
- 7 septembre 2021
- 16 novembre 2021

N'oubliez pas, vous pouvez vous rendre à l'EFS de Colmar à n'importe quel moment, pour un don de sang, plasma ou plaquettes.

En attendant de vous revoir, n'oubliez pas de respecter les gestes barrières et surtout, passez d'excellentes vacances d'été !

Le Comité

► Pfaff Music Band

Le programme de ce début d'année pour le Pfaff Music Band, comme pour le monde entier, a été interrompu par la crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous avons organisé notre traditionnelle soirée galette des rois au début du mois de janvier. Notre chef d'orchestre a profité de l'occasion pour présenter aux musiciens les morceaux retenus pour le concert de printemps 2020. Cette année, nous avons décidé d'innover sur l'organisation de cette manifestation afin d'apporter de l'originalité à notre traditionnel concert de printemps en imaginant un Open Concert le 27 juin. Cela nous permettait ainsi de combiner la fête de la musique avec notre concert autour d'une même soirée. Nous comptons sur la météo pour vous donner rendez-vous sur la place de la Mairie.

Notre assemblée générale le 29 février dernier a également été un moment clé dans la vie de notre association. Nombreux ont été les membres présents à cette réunion afin d'échanger sur le fonctionnement du Pfaff Music Band. Un agenda bien fourni (autant en manifestations qu'en moments conviviaux) avait d'ailleurs été présenté par le comité à tous nos membres.

Cependant au cours de notre préparation, ce printemps, nous avons dû interrompre nos répétitions pour le bien et la sécurité de tous. Nous avons décidé de mettre en pause les répétitions hebdomadaires quelques temps avant que le confinement soit annoncé. Par la suite, toutes nos rencontres et manifestations ont été annulées pour répondre aux exigences que la situation sanitaire nous a imposés. Mais cela n'est que partie remise... Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, pour une nouvelle édition de notre concert de printemps en 2021 afin de vous présenter le nouveau concept de l'Open Concert.

Nous sommes actuellement en train de réfléchir et d'organiser au mieux notre rentrée à l'automne prochain si la situation le permettra. Nos espoirs musicaux sont de maintenir notre traditionnel concert de Noël le dimanche 20 décembre prochain au sein de l'Eglise de notre village.

Nous espérons ainsi que notre fidèle public sera toujours présent lors de nos manifestations à venir. Une chose est en tout cas certaine, la motivation et l'entrain de notre harmonie sont toujours aussi grandes pour vous retrouver et partager avec vous des moments festifs sur un air de musique.

Nous sommes d'ailleurs toujours à la recherche de nouveaux musiciens pour accroître les rangs de notre orchestre et partager cette ambiance festive. Si vous êtes intéressés, il est possible de prendre contact avec le président de l'association, Bertrand HANAUER au 06 08 04 61 45.

Pour terminer, nous souhaitons partager avec vous un moment de réflexion. Il y a quelques années, lors de notre concert de printemps, nous avons joué un morceau en l'honneur du film Forrest Gump. Célèbre film hollywoodien sorti en salles en 1994, racontant comment le héros du film se laisse porter par le vent tout comme il se laisse porter par les événements qu'il traverse dans l'Amérique de la seconde moitié du 20ème siècle. Un film, dont la bande son offre de nombreuses mélodies fantastiques, mais surtout une réflexion autour de la vie.

« La vie c'est comme une boîte de chocolats, on ne sait jamais sur quoi on va tomber ». La vie a parfois différentes saveurs, n'oublions pas que le passé est immuable, mais qu'il n'a rien à voir avec les succès à venir. Nous commençons à sortir la tête de l'eau d'une crise sanitaire sans précédent, celle-ci a beaucoup impactée notre façon de vivre et d'envisager les choses. Nous pouvons aujourd'hui en tirer des leçons permettant de construire l'avenir avec respect et fraternité.

Ainsi, nous espérons que les moments musicaux que nous pourrons à nouveau partager avec vous accompagneront ce nouveau lendemain autour de la joie de vivre, du partage et de l'échange.

À très bientôt !

Lisa TRABER



► Club de l'Amitié Saint-Martin

L'année 2020 s'annonçait très bien...

La galette de janvier a fait d'heureux rois et reines (pour un jour).



L'assemblée générale du mois de février avec les projets pour l'année nous promettait de belles journées.

Au mois de mars nous nous retrouvons une dernière fois, car déjà le coronavirus rode.

Cela ne nous empêche pas de fêter quelques anniversaires et d'apprécier les accordéonistes Suzanne et Paul qui ont agrémenté notre après-midi pour carnaval.



Puis il y a eu un long silence...

Notre projet de repas « carpes frites » au Schauenberg prévu pour juin n'est que partie remise ainsi que l'intervention de Monsieur Siry sur les lieux-dits de Pfaffenheim.

L'avenir nous dira si en automne nous pourrons reprendre nos après-midi.
En attendant, portez-vous bien et prenez soin de vous !

Le comité

► ASP - Association sportive

À l'aube de cette nouvelle saison 2020-2021, nous souhaitons vous présenter notre association. Notre club de football, créé en 1948, est depuis de nombreuses années une association active avec des valeurs dont l'équipe fanion joue au plus haut niveau départemental avec une majorité de jeunes villageois formés au club et qui font notre fierté. Nous organisons également de nombreuses manifestations tout au long de l'année pour animer et participer à la vie du village.



Notre dynamisme et notre philosophie en matière de formation de jeunes nous permettent de proposer aux enfants du village la possibilité de pratiquer le foot au sein de notre entente « Vallée-Vignoble » qui accueille aujourd'hui toutes les catégories de jeunes. Cette entente se veut ouverte à tous les enfants de tous niveaux et il y a de la place pour tout le monde, aussi bien chez les filles que chez les garçons.

Nos effectifs séniors sont également ouverts à de nouveaux pratiquants séniors au sein des 3 équipes, alors n'hésitez pas à nous contacter si vous ou votre enfant souhaitez pratiquer le football au sein de l'ASP.



Prenez contact avec
ou

Raphaël MARCHAL au 06 40 14 84 93 et sur raphael.marchal@free.fr
Jean François RIEFLE au 06 83 49 40 17 et sur chocolaterie.ritter@wanadoo.fr.

L'AS Pfaffenheim, ses dirigeants et ses joueurs vous souhaitent de passer un bel été en espérant vous revoir ou vous rencontrer très bientôt du côté du stade des Vignerons.

Raphaël MARCHAL



► Karaté Club "Pfaff Contact"

Vers la 4^{ème} saison pour le Pfaff contact !



Notre petit club pfaffenheimois prend ses racines. La troisième saison se termine avec la particularité que nous avons toutes et tous vécue.

Néanmoins, des challenges sportifs les lundis, mercredis et vendredis sur la page Facebook ont permis aux licenciés de maintenir une condition physique et de garder le cap moralement. Deux challenges « des confinés » en sont nés et ont permis aux 3 premiers de gagner une coupe souvenir.



Encore une belle saison achevée, riche en émotions, en victoires, en aventures humaines. Frédéric & Kelly sont fiers des avancées des licenciés, de tous âges et de tous niveaux. Nous comptons en cette fin de saison 36 licenciés avec un taux de renouvellement de licences à 100%, ce qui promet un avenir serein au club.

Les compétiteurs internationaux avec les pratiquants loisir, les adolescents avec les vétérans et nos tous petits, tous ont compris qu'il y a à apprendre de l'autre à travers le respect des neuf valeurs du DOJO KUN : le respect, l'honneur, le courage, la fidélité, la bienveillance, le contrôle de soi, la force, la sincérité, l'humilité.

Le Pfaff Contact vous propose des cours de Karaté Contact - karaté Full contact -- Kick Boxing et kyokushinkai. Pour les amateurs de boxe, cela relève de la Boxe Américaine développée et propulsée en France par M. Dominique VALERA 9^{ème} Dan de Karaté - 9^{ème} degré de Full Contact et de Kick Boxing l'homme aux 701 combats dont 674 victoires.

Que l'on soit compétiteur ou que l'on vienne pour le loisir, le Contact - Full Contact Kick Boxing et le Kyokushinkai réunis sont des sports de défense complets qui permettent de développer le physique (coordination, souplesse, tonus, puissance, endurance et cardio) autant que le psychique (confrontation à soi-même, confiance en soi, maîtrise, estime et empathie). Quel que soit votre objectif personnel et votre base de départ, soyez les bienvenus pour tester les sports de combats dans un contexte convivial avec un maître mot : « LE RESPECT ».

	Les lundis à Pfaffenheim	Les jeudis à Rouffach
Enfants 7-13 ans	18H30-19H30	18H45- 19H45
Adultes (14 et +)	19H30- 21H30	19H45- 21H45

Sous l'enseignement de Senseï Frédéric MURSCHEL, 4^{ème} Dan karaté Contact et 1^{er} Dan kyokushinkai IKO 1, Vice-Champion de France Karaté Semi-Contact 2019 et 2020, assisté par Sempaï Kelly WANTZENRIEDER 2^{ème} Dan de Karaté, Championne de France Semi-Contact depuis 2017, 3^{ème} à L'Open International Full Contact de Paris et 3^{ème} à l'Open International Full Light Contact en février 2020.



► Tennis Club

Le Tennis Club vous informe que le court de tennis est à votre disposition et vous communique les tarifs :



Abonnements annuels :

- Jeune -12 ans : 8 €
- Jeune 12-18 ans : 15 €
- Adulte : 30 €
- Couple : 45 €

Abonnement

hebdomadaire : 15 €

Tarif horaire : 3 €

Contact :

André SPECKER
Tél. 03 89 78 50 05

► Les Amis de Gronau

Le président du *Freundeskreis* nous a fait parvenir un article très intéressant paru le 26 mars 2020 dans le journal de Bensheim, commune allemande dont dépend notre village jumelé de Gronau, qui relate les difficultés de l'organisation du premier tour des élections municipales dans le cadre de l'épidémie de Covid-19.

JMS

BENSHEIM

Pfaffenheim: Geringe Wahlbeteiligung bei Kommunalwahlen in der Gronauer Partnergemeinde

Corona-Krise beeinflusst die Wahlen im Elsass

Gronau. Wie in ganz Frankreich stand auch in Gronaus elsässischer Partnergemeinde Pfaffenheim die Kommunalwahl unter dem Eindruck der Corona-Epidemie. 1092 wahlberechtigte Pfaffenheimer waren aufgerufen, ihren Gemeinderat und den Bürgermeister zu wählen.

Die Wahlbeteiligung lag mit 54,58 Prozent deutlich unter dem Ergebnis der vorherigen „Élections municipales“ vor sechs Jahren, als 71,85 Prozent der wahlberechtigten Dorfbewohner das Wahllokal aufsuchten. Allerdings gingen in Pfaffenheim immer noch weitaus mehr Menschen wählen, als im restlichen Département Haut-Rhin, das seit vergangener Woche als Corona-Risikogebiet gilt und in den letzten Tagen eine rasante Ausbreitung des Virus erlebte.

Zeitungsberichten zufolge lag die Wahlbeteiligung im Oberelsass bei lediglich 36,8 Prozent. In der besonders stark von Infektionen betroffenen Grenzstadt Mulhouse ging sogar nur etwas mehr als ein Viertel der wahlberechtigten Bevölkerung wählen. Den für Sonntag geplanten zweiten Wahldurchgang verschob das Innenministerium nun auf Ende Juni. Da das Wahlgesetz eine solche Verschiebung nicht vorsieht, diskutieren Staatsrechtler nun, ob das Ergebnis der ersten Runde für ungültig zu erklären ist.

In Gronaus Partnergemeinde siegte im ersten Durchgang die Liste „Une ambition pour Pfaffenheim“ mit 68,83 Prozent der abgegebenen Stimmen. Die Gruppierung um den amtierenden Bürgermeister Aimé

Lichtenberger stellt damit fortan dreizehn der fünfzehn Sitze im Gemeinderat, dem „Conseil municipal“, sowie drei Sitze im „Conseil communautaire“ genannten Organ des elf Kommunen umfassenden Gemeindeverbandes Rouffach, dem Pfaffenheim seit 1994 angehört. Die beiden verbleibenden Sitze im Gemeinderat sicherte sich die Liste des Bürgermeister-Herausforderers Jérémy Walter.

Bürgermeister wird später gewählt

Anders als bei Direktwahlen wie in Hessen, wählt in Pfaffenheim der Gemeinderat den Bürgermeister aus seiner Mitte. Normalerweise hätte das neu gewählte Gremium nun zur konstituierenden Sitzung zusammenkommen sollen, doch wegen der derzeitigen Ausnahmesituation kann der ursprünglich ins Auge gefasste Termin nicht beibehalten werden.

So konnte Gronaus Ortsvorsteher Stefan Hebenstreit zwar zum Wahlerfolg, aber nicht zur Wiederwahl gratulieren, als er diese Woche mit Lichtenberger telefonierte. Ohnehin bildete nicht die französische Kommunalwahl, sondern der örtliche Umgang mit der Corona-Epidemie das zentrale Gesprächsthema der telefonischen Unterhaltung der beiden Kommunalpolitiker. Ähnlich wie die Bensheimer Stadtverwaltung verstärkte auch die Gemeinde Pfaffenheim ihre Maßnahmen, um die Ausbreitung des Coronavirus zu verlangsamen.

In dem Dorf an der elsässischen Weinstraße, das seit sechszwan-

zig Jahren mit Gronau verschwistert ist, greifen seit letzter Woche ähnliche Maßnahmen wie im hiesigen Stadtgebiet. Auf Anordnung des französischen Premierministers Édouard Philippe und der Präfektur in Colmar ist die örtliche Grundschule bis auf Weiteres geschlossen.

Im Rathaus, das den Gronauern von den herzlichen Empfängen bekannt ist, findet derzeit kein Publikumsverkehr statt. Mit der von Innenminister Christophe Castaner erlassenen Ausgangssperre darf man nun in Frankreich nur noch aus triftigen Gründen nach draußen gehen, beispielsweise um Lebensmittel einzukaufen oder eine Arztpraxis aufzusuchen. Ob die weitere Entwicklung der Corona-Epidemie Auswirkungen auf die Ende Juni im Gronauer Dorfgemeinschaftshaus geplante feierliche Verschwisterungs-erneuerung haben wird, konnte diese Woche weder Pfaffenheims Bürgermeister noch Gronaus Ortsvorsteher vorhersagen.

Die Freundschaft pflegen

Beide stehen jeweils in engem Austausch mit Bernard Elbling, dem Präsidenten des Partnerschaftsvereins „Les amis de Gronau“, beziehungsweise Peter Jenal, dem Vorsitzenden des Freundeskreises Gronau-Pfaffenheim. Jedenfalls war aus dem Gronauer Ortsbeirat zu vernehmen, dass das Versprechen, die europäische Freundschaft beider Dörfer zu pflegen, gerade in Krisenzeiten und angesichts der de facto geschlossenen Staatsgrenze betont werden müsse. red

Contact Associations

ASSOCIATIONS	CONTACT	TÉLÉPHONE	E-MAIL
A.S.P. Association Sportive	M. Jean-Paul SCHIERGER	03 89 49 53 92	jean-paul.schierger@orange.fr
Amicale des Mineurs	M. Gérard RUOLT	03 69 34 19 61	gerardruolt@yahoo.fr
Association « Le Schauenberg » (contact)	M. Marcel RIEFLÉ	03 89 49 52 77	chocolaterie.ritter@wanadoo.fr
Association « Le Schauenberg » (président)	M. Bernard JAEFFY	03 89 49 68 16	bernard.jaegy0773@orange.fr
Association AEMES (La Ruchette)	Mme Valérie BRUN	07 87 89 25 56	valerie.brunpfaff@orange.fr.
Association Gestion Salle Multifonctions	Mme Huguette FAIVRE	03 89 49 71 93	gerard.faivre2568@orange.fr
Association de Pêche	M. Guy ECKERLEN	06 82 09 76 52	
AVAPROTOUR	M. Bernard JAEFFY	03 89 49 68 16	bernard.jaegy0773@orange.fr
Azur 2000 – Club des Jeunes	Mme Séverine STANKOVIC	06 88 01 03 23	sevi99@free.fr
Bibliothèque BCD Mille-Feuilles	Mme Sandrine GANGLOFF	06 88 28 61 63	sandrine.gff@gmail.com
Chorale ODE	M. Georges NAAS	03 89 26 51 24	gnaas@free.fr
Chorale Sainte-Cécile	M. Louis THOMANN	03 89 49 62 66	
Club Canin de Pfaffenheim	M. Daniel FILZ	06 83 18 39 70	daniel.filz68260@gmail.com
Club de l’Amitié Saint-Martin	Mme Bernadette MOLTÈS	03 89 78 51 62	bmoltes68@yahoo.fr
Conseil de Fabrique de l’Eglise	M. Bernard ELBLING	03 89 49 60 64	bernard.elbling@gmail.com
Culture et Fêtes	M. Jean-Luc FLESCHE	03 89 49 26 59	jl.flesch@orange.fr
Donneurs de Sang	M. Vladan STANKOVIC	06 71 57 59 23	stankovic.vladan@free.fr
Ecole de Musique PAROVIC	M. Jean-Michel STRASBACH	03 89 78 51 44	jm.strasbach@gmail.com
Gouttes d’Eau	M. Bernard WEBER	03 89 49 62 86	bernard.weber81@sfr.fr
JOPIDOM (caisses à savon)	M. Pierre ORTHOLF	06 75 74 37 15	dompiortholf@hotmail.fr
Les Amis de Gronau	M. Bernard ELBLING	03 89 49 60 64	bernard.elbling@gmail.com
Les Amis du Châtaigner	M. Romain SIRY	03 89 49 64 05	acf.chataigne@gmail.com
Les Lutins de Pfaff	Mme Fanny BERINGUIER	06 66 66 65 29	Leslutinsdepfaff@hotmail.com
Les Mangeurs de Lune	Mme Laurence DUCOMMUN	06 71 97 61 15	laurence_ducommun@orange.fr
Pfaff Contact (Karaté)	M. Frédéric MURSCHEL	06 80 67 10 97	fred.murschel@gmail.com
Pfaff Music Band	M. Bertrand HANAUER	03 89 78 53 31	hanauer.bertrand@wanadoo.fr
Sapeurs-Pompiers (Amicale)	M. Christian GIBELLO	03 89 72 67 34	christian.gibello8@orange.fr
Sapeurs-Pompiers (Corps)	M. Bertrand HANAUER	03 89 78 53 31	hanauer.bertrand@wanadoo.fr
Syndicat Viticole	M. Jean-Luc FLESCHE	03 89 49 26 59	jl.flesch@orange.fr
Tennis Club	M. André SPECKER	03 89 78 50 05	
U.N.C. Anciens Combattants	M. Jean-Paul MOST	03 89 49 70 92	jeanpaul.most@sfr.fr

Salle multifonctions - Tarifs de location

Sous réserve de disponibilité à la date souhaitée, les associations et particuliers ont la possibilité de disposer de la salle multifonctions pour l'organisation de manifestations publiques ou privées. Toute utilisation de la salle est soumise à la signature préalable d'un contrat de location avec l'Association de Gestion. Une attestation d'assurance en responsabilité civile pour locaux confiés ainsi qu'un chèque de caution de 1 000 € (non débité) seront exigés à la signature du contrat.

contact : **Mme Huguette FAIVRE**

03 89 49 71 93

gerard.faivre2568@orange.fr

Le tableau ci-dessous indique les tarifs applicables :

BARÈMES AU 01/07/2020	Commune de résidence	Forfait journée	Forfait weekend	Demi-journée sans cuisine	Tarif horaire	Mise en place du podium (forfait)
Particuliers	Pfaffenheim	280 €	380 €	100 €	-	+ 150 €
	Autres communes	500 €	600 €	200 €	-	+ 150 €
Associations pour manifestations à but lucratif	Pfaffenheim	140 €	190 €	-	-	-
	Autres communes	500 €	600 €	-	-	+ 150 €
Associations pour manifestations sportives ou culturelles	Pfaffenheim	-	-	-	6 € la 1 ^{ère} heure 3 € les suivantes	-
	Autres communes	-	-	-	16 € la 1 ^{ère} heure 7 € les suivantes	+ 150 €

Les commerçants, artisans, industriels et le monde vini-viticole de Pfaffenheim vous proposent leurs services ...

<p>S'LANDBROT Boulangerie-Pâtisserie-Traiteur Guy BERRET - 33 Grand'Rue Tél. 03 89 72 13 15 slandbrot@hotmail.fr</p>	<p>Pèlerinage NOTRE DAME DU SCHAUBENBERG Petite restauration sur commande Tél. 03 89 49 35 33</p>	<p>Auberge « AU BON CHASSEUR » OSENBUHR Tél. 03 89 49 33 97</p>
<p>Chocolaterie RITTER Chocolaterie artisanale 3 rue de Hattstatt Tél. 03 89 49 62 93 - Fax 03 89 49 78 02</p>	<p>Salon de coiffure L'ATELIER DE SOPHIE Sophie DOBISCHOK 9 rue des Ecoles Tél. 03 89 49 62 90</p>	<p>CONNECT PROJET Lionel SCHULLER Tél. 06 33 43 69 95 l.schuller@connect-projet.fr</p>
<p>Garage RENAULT Mathieu THOMANN 47 rue de la Lauch Tél. 03 89 49 62 66 - Fax 03 89 78 52 42</p>	<p>ZINGUERIE - COUVERTURE Yves MEISTERMANN 8 rue Turenne Tél. 03 89 49 52 25 - Fax 03 89 78 59 18</p>	<p>MOULES & MODELES PLASTIQUES A.T.N. sarl - VAROPLAST Rue Vauban Tél. 03 89 49 79 79 - Fax 03 89 49 69 39</p>
<p>MENUISERIE & AGENCEMENT INTÉRIEUR Hugo SCHIRRRER 3 rue Vauban Tél. 03 89 49 75 07 - Fax 03 89 49 79 62</p>	<p>DMP CONCEPT Modeste SCHMITT Matériels mécaniques viticoles Tél. 03 89 49 47 46 ou 06 61 62 55 54</p>	<p>COOPERATIVE AGRICOLE ALSACE APPRO 3 rue Turenne Tél. 03 89 49 60 90 - Fax 03 89 49 71 57</p>
<p>POLYMARBRE Léonard MOLTES & Fils 10 rue Turenne Tél. 03 89 49 71 14</p>	<p>ELECTRICITE GENERALE Sté HEUACKER 6 rue Turenne Tél. 03 89 49 38 95 - Fax 03 89 49 29 51</p>	<p>LAVAGE - FILTRAGE - EMBOUTEILLAGE Sté HERTZOG 5 rue Vauban Tél. 03 89 49 77 50</p>
<p>CLIMATISATION - Etudes & installation SCHIELE-ZINK sarl 14 rue Turenne Tél. 03 89 49 51 95 - Fax 03 89 49 75 96</p>	<p>ELSASS AUTO Achat - vente - reprise de voitures 12b rue Turenne Tél. 03 89 58 81 86 elsassauto@gmail.com</p>	<p>AUTOMATISME & SERVICES Armoires de commandes électriques 3 rue du Muscat Tél. 03 89 49 50 09</p>
<p>ENTREPRISE VITICOLE Hubert FRICK 1 rue de Rouffach Tél. 03 89 49 76 84</p>	<p>ENTREPRISE VITICOLE Laurent KASTLER 1 rue du Vignoble Tél. 06 64 69 25 67</p>	<p>ENTREPRISE VITICOLE VITI-PRESTA Julien MOLTÈS 9 rue du Riesling Tél. 03 89 49 64 14</p>
<p>ENTREPRISE DE TERRASSEMENT Aménagements viticoles Stéphane BOESCH Tél. 06 22 45 88 17</p>	<p>E.S. TERRASSEMENT Terrassement - Tranchées - Piscines Steve ERHARDT Tél. 06 79 61 92 09 es.terrassement68@gmail.com</p>	<p>ENTRETIEN ESPACES VERTS Frédéric REES 25 rue de la Lauch Tél. 06 77 67 52 14</p>
<p>DESTINATION VIGNOBLE Sonia ALBIGER 6 rue du Schauenberg Tél. 06 79 33 72 72</p>	<p>Cabinet de diététique - Emeline ORBAN 13 place de la Mairie Tél. 07 70 25 94 12 eorban.diet@gmail.com</p>	<p>Conseil en nutrition Dr Kousmine Annie HUMBRECHT 6 place Notre-Dame Tél. 06 95 79 83 63</p>
<p>ELEKEKO Impression numérique et offset Marcos PILLER Tél. 06 37 85 82 54 - www.elekeko.fr</p>	<p>ATELIER DE LUTHERIE Gabin GRAFF Tél. 06 43 64 87 56 gabin.graff@orange.fr</p>	<p>BROCANTE THEILLER Éric THEILLER 8 rue de Westhalten Tél. 06 72 92 23 51</p>
<p>LOCATION DE MATÉRIELS VIDÉO Weber Vidéo - 14 rue Turenne www.webervideo.fr Tél. 06 07 53 28 98 contact@webervideo.fr</p>	<p>EG CREA - Elodie GRASSET Bijoux et réalisations artisanales Tél. 06 73 81 99 11 egcrea@orange.fr</p>	<p>Cabinet de sage-femme Jessie CÉARD-LECLERCQ 14 rue du centre Tél. 06 69 98 89 73</p>
<p>CABPHOTO Bornes photos à impression instantanée Sébastien HUMBRECHT Tel. 06 20 58 72 19 contact@cabphoto.fr</p>	<p>EKORS CRÉATION - Grégory SALMERON Création et restauration de meubles Tél. 06 69 39 11 75 contact.ekorscreation@gmail.com</p>	<p>Promesse de MARS - Agence de décoration Elodie RENON www.promessedemars.fr www.facebook.com/promessedemars/</p>

... et vous souhaitent de bonnes vacances !

Bulletin Communal d'Information imprimé par nos soins

Directeur de la publication : Aimé LICHTENBERGER

Conception et réalisation : Jean-Michel STRASBACH